

# LA FORGE

*Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France*

[www.pcof.net](http://www.pcof.net)

*Mensuel n°650 - Mai 2023*

*Prochaine parution : Mardi 6 juin 2023*

**2€**

**CAPITALISME  
BROYEUR DE VIES**

**CE SYSTEME  
ON N'EN VEUT PAS  
ON LE COMBAT !**

**Ni apaisement, ni acceptation : premières leçons de la mobilisation ouvrière et populaire contre la réforme des retraites..... p.3 et suivantes**

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

# Capitalisme broyeur de vies, ce système, on n'en veut pas, on le combat !

Ce numéro de Mai est encore largement consacré au puissant mouvement ouvrier et populaire, des travailleurs et de la jeunesse, des actifs et des retraités... contre la réforme des retraites. Ce journal met en avant ce que le « Non aux 64 ans » a d'ores et déjà fait avancer et ce sur quoi nous pouvons nous appuyer pour continuer les combats syndicaux, sociaux et politiques à venir.

**Les numéros de notre journal, depuis janvier, retracent cette mobilisation « historique » et celui-ci en propose, en quelque sorte, un premier bilan que nous appelons à partager et surtout à enrichir.**

Au fil des grèves et des puissantes manifestations, la compréhension a grandi sur la cohérence de toutes les attaques contre les droits sociaux et démocratiques. C'est le système lui-même qui est de plus en plus ouvertement mis en cause. C'est ce que notre parti synthétise avec le mot d'ordre qui figure en « une » de ce journal : « Capitalisme broyeur de vie, ce système, on n'en veut pas, on le combat !

Le passage en force de la réforme des retraites – avec le 49.3, puis le feu vert du Conseil constitutionnel et la promulgation de la loi, de nuit ! – ont rajouté de la colère aux colères. Ils ont provoqué de multiples manifestations « sauvages » et mobilisé plus de jeunes.

La réponse du gouvernement a été partout – et pas seulement à Paris – **la répression policière**. Cette répression renoue avec les méthodes qu'on a connues lors des précédentes grandes mobilisations sociales (de celles contre la loi El Khomri, aux gilets jaunes...) et en introduit de « nouvelles » – les arrestations préventives de masse, les violences systématiques contre les syndicalistes, les drones, et même, plus risibles, les « interdictions d'objets sonores portatifs ».

La volonté de Macron et de son gouvernement de tourner coûte que coûte la page butte sur le rejet toujours massif des « 64 ans », grossi d'une contestation plus profonde qui, chez beaucoup, cible le « système ». **Il n'y a pas et il n'y aura « ni apaisement ni acceptation »**, et ce ne sont pas les « 100 jours » qui viendront à bout des luttes qui s'étendent sur tous les fronts.

Ainsi, en premier lieu, **les grèves pour les salaires** continuent. Cette bataille est toujours là et va forcément s'amplifier car c'est une question de survie pour des millions de travailleurs et de travailleuses, quand les prix des produits de consommation de base flambent.

Les décisions d'autorité qui veulent imposer de force des projets qui saccagent la nature, au bénéfice d'une

poignée d'actionnaires à la tête de puissants monopoles qui s'engraissent dans la crise, ne passent plus. Après les bassines de Sainte-Soline, ce sont les mobilisations populaires contre les projets « inutiles, polluants et coûteux » d'autoroutes qui prennent le relais.

Aux côtés de la classe ouvrière, des travailleuses et des travailleurs, **la jeunesse a pris sa place dans le mouvement**, avec son dynamisme et sa radicalité dans la contestation de « Macron et de son monde ». Les jeunes ne veulent être « ni chair à patrons, ni chair à canons », comme le prévoient la réforme de l'enseignement professionnel, une des priorités des 100 jours, ou le SNU, dont les « caravanes de propagande » continuent à sillonner le pays, provoquant de plus en plus de mobilisations pour leur faire plier bagage. Le Premier Mai est un rendez-vous important pour la classe ouvrière, les travailleurs et les peuples du monde.

En France, il a pris un **caractère historique**, parce qu'il s'est inscrit dans la continuité des 12 manifestations contre la réforme des retraites. Ailleurs, notamment en Europe, il a aussi été porté par les mobilisations ouvrières pour l'augmentation des salaires, rongés à grande vitesse par l'inflation.

En **Afrique**, c'est la mobilisation des travailleurs et des peuples qui aspirent à s'affranchir de la domination coloniale et néocoloniale de l'impérialisme français que nous avons voulu mettre en valeur, notamment celle des travailleurs et des masses populaires et de leurs organisations de lutte au **Burkina**. Nous avons aussi voulu apporter les éclairages des partis marxistes-léninistes sur la situation au **Soudan** et en **Tunisie**, deux pays où, par-delà les différences de situation, de puissants mouvements populaires, à caractère révolutionnaire, ont chassé des dictateurs, liés aux puissances impérialistes, et où les peuples ont besoin de la solidarité internationale pour pouvoir continuer leur combat pour leur émancipation nationale et sociale.

Et comme le dit la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes dans son appel pour le 1<sup>er</sup> Mai : « Unissons les luttes pour les salaires à la lutte pour la révolution sociale ». ★

## Abonnement à La Forge

### Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € Pli ouvert (version papier) : 28 €  
Pli fermé : 35 € Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant**

15 cité Popincourt - 75011 Paris

# La contestation de Macron s'étend à celle du système

« Ne rien lâcher est ma devise ». C'est une phrase bravache qu'affectionne Macron et qu'il ne peut visiblement pas s'empêcher de lancer, même si son entourage lui conseille de chercher à « apaiser » les millions de manifestants opposés à la réforme des « 64 ans ». Ce président, certainement le plus mal élu de la Cinquième République – avec un taux d'abstention élevé et un faible pourcentage de voix qui se sont portées sur lui au premier tour des présidentielles de 2017 –, feint de croire qu'il a été choisi pour son programme. C'est l'argument mensonger qu'il brandit sans cesse pour proclamer la légitimité à imposer la réforme des retraites, allant jusqu'à dire, depuis Pékin : « Si les gens voulaient la retraite à 60 ans, ce n'est pas moi qu'il fallait élire comme président de la République ».

S'il provoque autant de colère contre sa personnalité et son comportement, si tant de manifestants crient « Macron démission », si tant de pancartes, de slogans le ciblent, il ne faut pas oublier qu'il est à ce poste pour défendre les intérêts de ceux qui profitent du système capitaliste impérialiste. C'est le représentant des intérêts de l'oligarchie, qui l'a

porté à l'Élysée en 2017. Et qu'il a tout de suite remerciée en supprimant l'impôt sur la grande fortune : une décision pratique qui a enrichi les milliardaires et une décision à valeur symbolique du « président des riches, des patrons » et, très vite aussi « des marchands de canons ». Il ne faut pas oublier que derrière El Khomri et sa loi contre laquelle le mouvement ouvrier et syndical s'est battu des mois durant, il y avait Macron, ministre de l'Économie, et Valls, Premier ministre de Hollande. Macron a toujours été un libéral de choc, engagé dans le combat contre la classe ouvrière et les masses travailleuses, contre les organisations syndicales et, de façon générale, contre les « corps intermédiaires ». Il ne faut pas oublier que toute sa campagne de 2017 et toute la politique qu'il a menée par la suite, avait comme objectif de « désarmer » les travailleurs, mais aussi de faire exploser les partis gouvernementaux traditionnels : le PS et la droite, en renforçant la concentration des pouvoirs entre les mains de l'exécutif. Certes, ce n'est pas lui qui a initié ce processus, car la logique présidentielle est au cœur des Institutions de la Ve République, mais il l'a poussée

plus loin. En 2019, la crise covid et les confinements à répétition avaient permis la mise en place du « Conseil de défense sanitaire », sans aucun contrôle, avec des pouvoirs très étendus, notamment en matière de restriction des libertés démocratiques, et la quasi-mise en sommeil du parlement. Ce « conseil de défense », à la main du président, est toujours en fonction.

Ce qui est la marque de fabrique de la gestion par Macron et le gouvernement Borne de la réforme des retraites, c'est qu'ils ont mobilisé tous les instruments constitutionnels existants pour escamoter les débats à l'Assemblée et au Sénat : l'article 47.1 qui réduit le « temps du débat parlementaire » en limitant le temps de parole des députés et en accélérant les navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat ; et l'article 49.3 qui permet de faire passer en force un texte. Ils s'en sont servi pour imposer une réforme rejetée par 90 % des travailleurs et travailleuses directement concernés, par plus de 60 % des masses populaires, et dénoncée par des millions de manifestants, des mouvements de grèves, des protestations qui continuent même après la promulgation de la loi, de nuit, et le

feu vert d'un Conseil constitutionnel qui n'est qu'une chambre d'enregistrement. Il y a aussi les qualificatifs utilisés contre cette mobilisation massive et populaire, comme ce qu'a dit Macron lors d'une interview télévisée : « l'émeute ne l'emporte pas sur les représentants du peuple et la foule n'a pas la légitimité face au peuple qui s'exprime, souverain, à travers les élus » (privés de vote par le 49.3 !). Le mot est « lâché » : la légitimité ! dont il se revendique frauduleusement et qu'il reprendra encore, en parlant de la fin « du chemin démocratique législatif » pour annoncer que la page devait être tournée.

Comme le regrette un commentateur : « c'est tout le cadre constitutionnel qui est aujourd'hui sujet à débat », traduisant l'inquiétude de certains milieux devant l'ampleur de la contestation sociale et, de fait, politique, qui s'est développée à partir du refus de la réforme des retraites. Ce n'est plus seulement la contestation du président, mais celle du système politique, économique, institutionnel qu'il défend, qui est et doit être posée. ★

## Ni apaisement, ni acceptation des 64 ans

En décrétant 100 jours « d'apaisement, d'unité et d'action », Macron veut avant tout gagner du temps et essayer de reprendre la main. Son intervention du 17 avril avait des airs de programme de campagne pour la fin de son quinquennat. La seule idée qui avait du sens, c'est quand il a dit que la colère, « c'est un peu à cause des retraites, mais surtout à cause d'autres questions ». Sauf que la colère est toujours contre la réforme des retraites et des 64 ans, que les « autres questions » ne s'y substituent pas mais s'y ajoutent et que la liste qu'il a dressée des questions à traiter en urgence est une liste d'attaques contre les travailleurs et les masses populaires. Sa préoccupation, c'est d'occuper le terrain, en annonçant chaque jour une nouvelle réforme, un nouveau plan d'action, une nouvelle concer-

tation... n'hésitant jamais à recycler celles déjà annoncées auparavant – mais pas mises en œuvre – ou à se contredire et à contredire Borne, qui est censée les mettre en œuvre.

On retiendra l'appel pressant aux directions syndicales de participer au « dialogue social » avec le patronat, qui est partant, sur les questions certes importantes (revenus, conditions de travail, emploi des seniors...), mais sans imposer quoi que ce soit au patronat, privilégiant les primes, l'intéressement individuel, les « accords au plus près » des entreprises... Ce qui revient à poursuivre ce que la loi El Khomri et les « ordonnances Macron » avaient déjà mis en place.

L'autre volet concerne les questions « d'immigration illégale et de délinquance », avec le souci de gagner la droite aux lois en préparation, en contrepartie de leur « droitisation ».

L'opération abjecte à Mayotte en est un exemple. Au chapitre de la lutte contre la fraude sociale et fiscale, Le Maire a donné le ton : « les contribuables n'ont aucune envie de voir que des personnes peuvent bénéficier d'aides, les renvoyer au Maghreb ou ailleurs, alors qu'ils n'y ont pas droit ». Les Ciotti, Le Pen et Cie n'ont rien à ajouter. Pour remettre sur pied les services publics, que toutes les politiques néolibérales ont liquidés, Macron promet la fin de l'engorgement des Urgences à l'hôpital, d'ici la fin 2024, alors que ces services manquent de tout, à commencer par des soignants qui n'en peuvent plus (et qui se rappellent les promesses non tenues au moment du Covid). Pour l'Éducation nationale, c'est la simple reprise des projets connus et rejetés par les enseignants qui se sentent floués par les faibles pro-

messes d'augmentations de salaires et par le principe de pallier le manque de personnel, en faisant eux-mêmes plus d'heures...

L'essentiel, c'est de saturer la communication avec des « nouvelles », pour démontrer que Macron veut avancer et que ce sont les forces sociales, syndicales, associatives... qui bloquent. Borne est maintenue à son poste, car il a besoin qu'elle joue le jeu du plan de 100 jours, qu'elle joue le jeu de la « concertation », de la recherche de majorités à géométrie variable pour faire voter les lois... avec néanmoins la possibilité d'user du 49.3, notamment sur la question de la loi sur « l'immigration illégale », portée par Darmanin.

En fin de compte, Macron compte sur la « lassitude » des manifestants, mais c'est un pari qu'il est loin de pouvoir gagner. ★

## Des lycéens « méfiants » du Conseil constitutionnel ?

Des élèves d'un lycée de l'académie de Bordeaux ont reçu, au cours du mois de février 2023, la visite de quelques membres du Conseil constitutionnel. Heureux de les accueillir mais loin d'être passifs, les lycéens ont pu poser un certain nombre de questions aux « sages » :

- Quels sont les critères de nomination au Conseil constitutionnel ?

- Que pensez-vous de la valeur démocratique des articles 49-3, et 47-1 ?

- Comment expliquez-vous l'engouement autour de la Constitutionnalisation de l'IVG ?

- Comment se fait-il que le C.C ne soit pas uniquement composé de magistrats ou de juristes ?

- Diversité du Conseil constitutionnel, c'est pour quand ?

- Pensez-vous qu'il serait pertinent

de rendre public, les opinions des membres en cas de désaccord ?

- Que pensez-vous de la situation à Mayotte ?

- Pensez-vous que le Conseil constitutionnel est légitime ?

Autant de questions qui semblent montrer que les lycéens sont attachés aux principes démocratiques mais préoccupés de la légitimité et des décisions rendues par les insti-

tutions censées défendre les droits des citoyens. Certains lycéens ont regretté les réponses lapidaires qui ont été données par les « sages », qui se sont souvent montrés bien « embarrassés » face à la pertinence des questions. Leurs inquiétudes étaient-elles prémonitoires des décisions rendues récemment sur la réforme de la retraite ? ★

# L'importance et les limites de l'Intersyndicale

C'est le 5 décembre 2022 que les confédérations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA), Solidaires et la FSU avec cinq organisations de jeunesse publient le communiqué : « Prêt-es à la mobilisation » où elles indiquent très clairement qu'elles sont « *comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation* » et réaffirment « *leur détermination à construire ensemble... une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurerait archibouté sur son projet* ».

La suite est connue. Le 10 janvier, E. Borne annonce les lignes de force de sa réforme et, dans la foulée, comme l'annonçait le communiqué du 5 décembre, l'Intersyndicale à la Bourse du travail à Paris appelait à une première mobilisation interprofessionnelle pour le 19 janvier. Douze autres journées suivront qui, pour plus de la moitié d'entre elles, d'après les chiffres même du ministère de l'Intérieur, dépasseront le million de manifestants dans les rues ou n'en seront pas loin. Avec cette particularité qui va s'imposer tout au long de ces mois de lutte : dans toutes les villes (petites, grandes et moyennes) des cortèges unitaires avec comme slogan repris par tous : Non aux 64 ans !

La grande masse des travailleurs et des travailleuses ont tout de suite dit Non à cette nouvelle réforme des retraites, la sixième en trente ans si on intègre celle avortée, dite à points, voulue par E. Macron et la CFDT.

Le fait qu'y compris la CFDT avec d'autres centrales dites réformistes comme la CFTC ou la CFE-CGC aient été partie prenante dès le début de l'Intersyndicale, et que tous ont parlé d'une seule et même voix et décliné sans fausse note toute une série de journées de mobilisations a contribué à donner confiance dans le mouvement et à conforter l'unité de tous contre la réforme.

En programmant manifestation après manifestation, treize journées interprofessionnelles de grève et de manifestations, l'Intersyndicale a rythmé la contestation, ayant en tête le fait que, si ce large et inédit front syndical tenait, E. Macron serait obligé, non pas forcément de céder sur toute la ligne, mais au moins de négocier a minima la mise en œuvre de sa réforme.

Dans son communiqué du 5 décembre 2022, l'Intersyndicale avait écrit : « *les consultations en cours concernant notre système de retraite ont été une nouvelle occasion pour les organisations syndicales de faire des propositions dont aucune ne nécessite une réforme paramétrique* ».

E. Macron comme E. Borne n'auront

pu faire valoir leurs propositions de l'Intersyndicale. Mais il faudra attendre le 16 mars et le 49.3 ainsi que la promulgation de la loi dans la nuit du 14 au 15 avril, malgré les exhortations de L. Berger et de S. Binet à ne pas la promulguer, pour convaincre définitivement l'Intersyndicale qu'en face ils ne bougeraient pas, ne serait-ce que d'un millimètre.

Le 21 février, l'Intersyndicale avait bien appelé à mettre « la France à l'arrêt » pour reprendre l'expression prêtée à L. Berger. Les manifestations furent importantes (le plus grand nombre de manifestants depuis le début du mouvement d'après le ministère de l'Intérieur), mais hormis quelques secteurs, la grève ne s'est pas généralisée jusqu'à bloquer l'économie. Ce que ne souhaitait pas non plus, en fait, toute une partie de l'Intersyndicale.

Tout au long de ces mois de mobilisations, les mouvements de grève reconductibles l'ont été essentiellement du fait d'organisations de la CGT, parfois de Solidaires, à l'exception notable des cheminots où la CFDT s'est jointe à l'intersyndicale formée avec la CGT, Solidaires et l'UNSA.

Si les grévistes ont pu être nombreux, cela l'a été principalement les jours de mobilisations interprofessionnelles où les travailleurs se sont mis en grève pour participer aux manifestations.

L'Intersyndicale a été déterminante pour élargir les rangs de l'opposition à cette réforme. Pour preuve l'importance des cortèges de la CFDT lors des manifestations notamment dans les métropoles. Que toutes les organisations syndicales du pays, ensemble dans un tel cadre unitaire, aient pu appeler d'une même voix à la mobilisation a puissamment aidé le mouvement ouvrier et populaire à dire Non aux 64 ans ! E. Macron est aujourd'hui isolé comme jamais, un an après sa réélection !

Mais là est la limite de l'exercice. En même temps, y compris avec ces limites, ce puissant mouvement social piloté par l'Intersyndicale a obligé le gouvernement à recourir au 49.3 et a, à son corps défendant, contribué à mettre à nu, en direct et pour les larges masses, et en particulier la jeunesse, les ressorts de la démocratie parlementaire et des institutions bourgeoises.

Elle a aussi montré que l'unité était possible, sur une question, et que cette unité était un facteur important dans la mobilisation de masse. Mais elle a aussi montré que cette unité intersyndicale, reflet du refus massif des travailleurs, est une unité d'organisations réformistes (et pas seulement la CFDT), qu'elles ne voulaient pas aller plus loin ; elles voulaient rester unies sur le plus petit dénominateur commun. ★

## Sur la position de la CFDT dans le mouvement

Cela fait des dizaines d'années que les différents gouvernements, sous l'injonction du patronat, ne cessent de revenir à la charge pour rallonger la durée du départ de l'âge légal à la retraite et, par-delà l'âge légal, la durée de l'âge de départ tout court. Que ce soit en 1993, 1995, 2003, 2007, 2010, 2014, 2019/2020 et aujourd'hui en 2023 avec cette énième réforme présentée – sans sourcilier – comme une « réforme de justice sociale » !

Mais derrière toutes les arguties pour justifier le recul du départ à la retraite, pour le patronat, le MEDEF et les monopoles, c'est la volonté de faire travailler le plus longtemps possible les salariés et que leur retraite soit la plus courte possible. La vie d'un ouvrier n'est-elle pas déjà de sept années de moins par rapport à celle d'un cadre ? Elle le sera encore moins à 64 ans avec les conditions de travail et de salaire qui, en l'état, ne cessent d'empirer.

Déjà, au moment du passage des 60 ans aux 62 ans en 2010, des banderoles avec comme mot d'ordre « métro, boulot, caveau » avaient été brandies dans les quatorze manifestations monstres appelées contre cette réforme. Dans le mouvement

en cours, treize ans plus tard, elles ont tout bonnement fait florès. Les travailleurs sont vent debout contre ce nouveau report de l'âge légal du départ en retraite.

Un délégué de la CFDT de la Société Vitreenne d'Abattage (SVA) en Ille-et-Vilaine qui compte 1 200 ouvriers, opposé au passage aux 64 ans, déclarait récemment au journal Ouest France : « *On voit bien que les gens sont usés physiquement* ».

En 2003, la CFDT avait signé avec F. Fillon l'allongement de la durée des années de cotisations. En 2010, elle fait partie de l'intersyndicale avec la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA opposée aux 62 ans et à la réforme portée par E. Woerth.

Pour la CFDT, jusqu'à une date récente, seul l'allongement de la durée de cotisation était un compromis à partir duquel il était possible de discuter vu l'augmentation de la durée de vie. En 2014, sur la base de ce principe, elle appuiera la réforme Touraine qui poussera encore plus loin l'allongement de la durée des cotisations, jusqu'à 42 ans !

La CFDT est un syndicat réformiste qui se définit et s'assume comme tel et qui est donc enclin, par principe, à rechercher les compromis possibles

face aux exigences du patronat et du gouvernement. L'augmentation du nombre d'annuités pour faire valoir ses droits à la retraite en était un !

Mais il y a quelques mois, en 2022, à son congrès de Lyon, les délégués, contre l'avis de la direction confédérale et de L. Berger en particulier, ont voté à 67,5 % des voix un amendement à la résolution générale affirmant que « *l'allongement de l'espérance de vie ne peut pas justifier une augmentation de l'âge moyen de liquidation* ».

Cet amendement rétablissait une certaine cohérence entre les deux paramètres servant à déterminer l'âge réel du départ en retraite (durée des cotisations et âge légal), mais il privait la direction de la CFDT d'une possibilité de négociation avec le gouvernement d'E. Borne puisque si la réforme annoncée touchait à l'âge légal (sujet tabou pour L. Berger), elle visait aussi le nombre des annuités.

Notons également qu'à ce congrès de Lyon, la CFDT indiquait qu'entre 2006 et 2022, elle était passée de 800 000 adhérents affichés à 600 000, alors qu'elle est officiellement la première organisation syndicale représentative. Cette perte d'adhérents est à mettre en lien avec son soutien aux

réformes des retraites de 2003 à 2014, à leurs conséquences, à son appui à la loi El Khomri comme aux ordonnances Macron qui, pour L. Berger, ne représentait « *ni une casse sociale, ni la fin du Code du travail* », et à son engagement appuyé à la réforme à points avortée, réforme dite systémique de 2019/2020.

C'est donc une direction de la CFDT sous la pression de sa base sociale, qui n'en peut plus – comme nombre d'autres travailleurs et travailleuses – de ses conditions de travail et de salaire, mais qui n'a pas l'habitude de la grève ; une direction CFDT profondément réformiste, préoccupée par l'évolution de son organisation et en même temps tenue par un amendement qu'elle n'a pas voulu, qui, de fait, s'est trouvée placée au centre de l'Intersyndicale.

Le rôle pivot qu'elle va y jouer – toutes les autres organisations syndicales feront tout pour « ne pas perdre la CFDT » – fera entre autres que l'Intersyndicale n'ira pas beaucoup plus loin que d'appeler à une suite de journées d'actions, certes très importantes et de grande ampleur, mais bien insuffisantes pour contraindre E. Macron, E. Borne et le MEDEF. ★

# La généralisation de la grève ne se décrète pas !

**A** un moment donné du mouvement contre la réforme des retraites, Laurent Berger, le leader de la CFDT, a appelé au nom de l'intersyndicale, à « *mettre la France à l'arrêt* », le 7 mars. En écho à cette déclaration, cinq fédérations de la CGT appelaient, elles, à « *mettre à genoux l'économie française* », ce qui, bien évidemment, n'était pas tout à fait la même chose. Laurent Berger a très vite condamné cette expression, appelant à une « *grosse journée de mobilisation dans le calme et la responsabilité* », incitant le gouvernement à avoir en retour « *une réponse à la hauteur de l'une des plus grosses mobilisations de ces 40 dernières années* ».

Ces 5 fédérations de la CGT, Ports et Docks, Cheminots, Industries chimiques, Verre et Céramique et Mines-Énergie, ont été, il faut le reconnaître, particulièrement engagées dans le mouvement. Les éboueurs, les cheminots, les salariés des ports et docks, les énergéticiens, les électriciens, les travailleurs des raffineries, etc. ont été en grève plusieurs jours de façon reconductible, à plusieurs reprises tout au long de ces quatre mois de contestation.

Les syndicalistes de ces secteurs ont appelé l'ensemble des travailleurs à se mettre en grève, expliquant qu'ils « ne voulaient pas faire grève par procuration », et que si cela avait pu

fonctionner en 1995, cela ne suffisait plus aujourd'hui. Cette expression de « grève par procuration » désigne une situation où seuls certains secteurs qui ont des capacités de blocage, comme les transports et l'énergie, font grève, avec le soutien des autres catégories de travailleurs mais sans se mettre eux-mêmes en grève. Cet appel à généraliser la grève à tous les secteurs, s'il a pu être entendu dans certaines usines, dans certains lieux de travail, n'a pas eu la réponse espérée. C'est un fait objectif. On peut le regretter tant il est vrai que l'ampleur d'un mouvement de grève détermine le niveau du rapport de force.

Mais il est tout aussi objectif de noter que des appels réitérés à la grève générale ne suffisent pas à eux seuls à la déclencher ; il y a des facteurs objectifs et subjectifs qui conditionnent cet élargissement. Et plutôt que de se lamenter ou de culpabiliser ceux qui ne se sont pas mis en grève, essayons plutôt de comprendre ce qui s'est passé, le pourquoi des limites au mouvement gréviste.

Il n'y a pas un seul mais plusieurs facteurs qui ont joué un rôle. Nous en voyons principalement deux qui ont pesé et freiné la mobilisation de secteurs importants.

Le premier, c'est le contexte inflationniste, à un niveau élevé qui vient impacter lourdement le salaire réel des ouvriers et des salariés en géné-

ral. Il est évident que lorsque les prix des produits de première nécessité et ceux de l'énergie flambent, toute une série de travailleurs dont les salaires sont au niveau du smic ou à peine au-dessus réfléchissent à deux fois avant de se lancer dans la grève. De nombreux secteurs ne peuvent tout simplement pas y penser comme celui des aides à domicile par exemple, ou celui des salariés de familles monoparentales. Certes les caisses de solidarité financières ont été importantes, elles ont servi, surtout dans les secteurs de fortes syndicalisations ou pour aider telle ou telle usine déjà en grève.

Le second, ce sont les moyens qu'ont mis en œuvre certains patrons des grandes entreprises publiques et privées pour freiner la mobilisation. En effet, et cela n'a pas été médiatisé, c'est le fait que certains patrons ont lâché du lest sous forme de primes conséquentes ou même d'augmentations de salaire. A la RATP et à la SNCF, il y a eu une politique pour répondre aux revendications salariales et calmer le jeu ; l'annonce par le gouvernement de millions d'investissements pour le rail n'a pas pu rester sans effet. Quelques grosses boîtes du privé ont aussi répondu après coup aux demandes salariales non sans arrière-pensées par rapport au mouvement social qui se dessinait. Pour certaines, comme Sanofi, elles ont joué la répression pour faire

passer aux ouvriers l'envie de repartir en grève et casser l'organisation syndicale (1).

D'autres facteurs ont pu jouer un rôle, notamment la présence ou non de forts collectifs syndicaux qui peuvent entraîner massivement et durablement dans la grève.

Devant la difficulté d'entraîner dans la grève, les UL ont organisé le blocage de ronds-points, de zones industrielles ou logistiques lors des journées d'appel intersyndical. Elles ont également pris des initiatives d'actions locales entre ces journées pour maintenir la mobilisation. Si ces initiatives ont été très importantes et ont permis à des syndicalistes de plusieurs secteurs de mettre leurs forces en commun et d'agir ensemble, elles ne remplacent pas un mouvement gréviste généralisé.

Celui-ci ne se décrète pas ; il dépend de nombreux facteurs sur lesquels les syndicalistes de lutte de classe n'ont pas la main. Mais ce qu'ils peuvent faire et doivent faire pour permettre, le moment venu, cette généralisation, c'est de renforcer l'organisation syndicale de lutte et aujourd'hui en particulier prendre en charge tous les travailleurs qui se sont syndiqués à l'occasion de ce mouvement. ★

1. En grève fin 2022, les sanctions sont tombées en février 2023.

## La mobilisation de la jeunesse

### « Bien décidés à combattre ce système ! »

**D**ès le départ, les organisations de jeunesse ont fait partie de l'intersyndicale, et dès le 31 janvier, il y a eu un certain nombre de blocages d'établissements. Mais l'entrée en nombre dans la mobilisation s'est faite après le passage en force de la réforme via le 49.3. Le discours de Macron : « *la foule n'a pas de légitimité* » a été ressenti comme la provocation de trop. A partir de ce moment-là, le nombre de jeunes dans les manifestations a explosé. Les blocages ont été plus nombreux dans les facs et dans les lycées. Les jeunes ont également été très nombreux dans des manifestations spontanées qui ont ponctué toutes les interventions et initiatives du pouvoir. La répression violente de ces manifestations, les arrestations arbitraires, les gardes-à-vue, les comparutions immédiates, étaient censées intimider. Elles ont, au contraire, fait grandir la colère nourrie également par la répression brutale à Sainte-Soline des jeunes et moins jeunes mobilisés contre les méga-bassines. Les multiples motifs de mobilisations se sont ainsi trans-

formés en un rejet global de « *Macron, et de son monde* ».

Très sensibles aux injustices, les jeunes se sont retrouvés dans un mouvement collectif, unitaire et dynamique, et l'ont enrichi de leur propre dynamisme. Ils se sentent solidaires de leurs parents et refusent d'avoir, comme seule perspective, précarité dans les études, précarité dans le travail, précarité à vie !

Ils rejettent le « *travaille, consomme et tais-toi* » et ne veulent plus d'une société où la recherche du profit conduit à produire n'importe quoi, à n'importe quel prix pour l'humanité et la planète.

La prise de distance par rapport aux institutions était déjà importante et se traduit depuis longtemps par une forte abstention aux élections. Au cours de ce mouvement, la conscience a grandi sur la nature de classe de l'Etat et de ses instruments, notamment la police et la justice. La défiance vis-à-vis de la démocratie bourgeoise a trouvé un terrain pour s'exprimer positivement dans une mobilisation active où on pouvait

entendre : « *la vraie démocratie, c'est ici !* ».

La crise sanitaire, puis la guerre arrivée aux portes de l'Europe, avaient porté un grave coup à la soi-disant insouciance de la jeunesse. La paupérisation importante et brutale dans laquelle sont plongés beaucoup de jeunes – que les parents peuvent de moins en moins aider – les difficultés à se loger, à se nourrir correctement, ont pu dans un premier temps provoquer angoisse et désarroi. La situation a changé quand, pour beaucoup, colère et aspiration à la solidarité se sont traduites en engagement collectif dans la lutte, aux côtés de la classe ouvrière et de l'ensemble des travailleurs.

Bien sûr, ce n'est pas toute la jeunesse qui s'est mobilisée. Et du travail reste à faire, notamment en direction des jeunes de l'enseignement professionnel, que le patronat et le gouvernement veulent réduire à n'être que de la main-d'œuvre exploitable et docile. Mais une nouvelle génération militante est en train de surgir de ce mouvement : des lycéens qui font leur

baptême du feu, des étudiants qui se sentent proches des travailleurs, et de nombreux jeunes travailleurs qui se syndiquent, en amenant avec eux la radicalité de leur contestation du système et leurs exigences en matière de démocratie et de conduite des luttes. C'est d'ores et déjà un acquis très important de ce mouvement, qui sera réinvesti dans les luttes qui vont se poursuivre. Parcours sup, réforme des lycées pro, violences policiers, SNU... : les terrains ne manquent pas pour une jeunesse qui ne veut être « *ni chair à patrons, ni chair à canons* » ! Une frange importante est en train de se politiser et, parmi ces jeunes – hommes et femmes – grandit l'aspiration à une rupture radicale avec le système capitaliste-impérialiste. Ce que traduit le titre du tract du 1er de l'UJR : « *Bien décidés à combattre ce système !* » Nous invitons nos lecteurs à faire connaître ses positions et son journal *Le Fil rouge*, consultables sur Facebook ou sur [ujr-fr.org](http://ujr-fr.org). ★

## Strasbourg

# Les forces de « l'ordre » agressent les syndicalistes !

Lors de la manif du 6 avril, le service d'ordre de l'intersyndicale intervenant pour que la queue de la manifestation ne soit pas coupée du reste du cortège, a été bousculé et gazé par la gendarmerie mobile, quai des Pêcheurs, à 500 mètres de la fin de manifestation. « Plusieurs membres du SO ont été blessés délibérément et violemment agressés... » dénonce l'intersyndicale dans une lettre ouverte à la Préfète du Bas-Rhin. La CGT précise sur FR3 : « Le SO intersyndical a été violemment et délibérément... chargé par la police... aspergé de lacrymogènes... frappé à coup de matraques et de boucliers ».

Le lendemain, l'intersyndicale est reçue en audience par la préfète J. Chevalier. Durant la rencontre, elle déclare vouloir renouer le dialogue et explique sa stratégie qui suit le schéma national du maintien de l'ordre. Dans le communiqué qui suit la réunion, elle fait part entre autres de son « souci d'avoir un dialogue social de qualité [...] un dialogue respectueux et constructif... ».

On mesurera la sincérité de ces déclarations lors de la manifestation sui-

vante du 13 avril. L'attitude de la police est plus que provocante : elle bloque toutes les rues du lieu de dissolution vers le centre-ville, situation digne d'une ville assiégée, empêche les manifestants de rentrer chez eux, gaze à tout va et course la jeunesse... Un militant CGT de la métallurgie a été arrêté avec une dizaine d'autres manifestants alors qu'il quittait la place de la République pour rentrer. Une arrestation musclée filmée par des manifestants : une bonne dizaine de policiers autour de lui, quatre le mettant à terre et le maintenant manu militari. Ce camarade a été ciblé. Il faisait partie du service d'ordre intersyndical.

La riposte à ces arrestations est rapide et massive : « On ne s'attaque pas aux nôtres ! » Une centaine de militants de l'intersyndicale se retrouvent pendant près de 3 heures devant le commissariat de police aux cris de « Libérez nos camarades ». La CGT ne peut obtenir de nouvelles du militant, qui n'a pas eu l'autorisation de téléphoner à son épouse. En fin d'après-midi, on nous annonce la comparution immédiate qui aura lieu 3 jours plus tard, week-end oblige et

les manifestants arrêtés passeront 3 jours à la prison de l'Elsau. Le lundi suivant, plus d'une centaine de militants se rassemblent devant le Tribunal d'Instance où comparaissent le camarade de la CGT et 3 autres jeunes. Ceux-ci sont éprouvés par leurs 4 jours de détention difficile, à coucher par terre au commissariat. Ils sont accusés de violence. Le syndicaliste CGT est accusé d'avoir lancé une bouteille vers les forces de l'ordre. La sentence est lourde : 3 mois avec sursis, 1 an d'inéligibilité pour le cégétiste et un des jeunes ; un autre a de la prison ferme. Une jeune femme est libérée.

## Violence et justice de classe

L'aspect local existe : la préfète tient à garder Strasbourg, capitale de l'Europe et ville très touristique, « propre ». Les manifestants qui passent dans les rues de Strasbourg, à côté des touristes et des boutiques de luxe, cela dérange le business. Ce sont cependant les directives nationales qui priment. Car depuis le 49.3, le recours à la répression policière

se généralise dans le pays et tout l'arsenal « légal » de répression, de contrôle est utilisé. Les caméras de surveillance traquent le moindre jet de pierre ou de bouteille, de bousculade ou port de masque. L'accusation a même essayé de qualifier le port de masque – celui qu'on nous a obligé à porter lors du covid – comme un signe de rébellion. Les drones aussi sont utilisés.

La violence est du côté des dominants qui utilisent TOUS les moyens à leur disposition pour imposer leurs lois. La justice est une justice de classe qui condamne les gens du peuple qui luttent pour leurs justes revendications et leur avenir.

Faire un exemple pour dissuader les manifestants, déstabiliser les plus réformistes, casser l'unité de l'intersyndicale. Dénigrer le mouvement, c'est-à-dire des millions de gens, qui « ne comprennent pas » que la réforme est nécessaire et que son adoption est « légale » puisque « constitutionnelle ». Lors du 1er mai, 15 000 manifestants dans la rue ont dénoncé le gouvernement et ses lois, jusqu'à la constitution de classe du système capitaliste. ★

# Attaques contre la LDH : inacceptables !

Après les intenses violences policières du 25 mars à Sainte-Soline, G. Darmanin a menacé à mots à peine couverts de supprimer les subventions de la Ligue des Droits de l'Homme. En cause, ses critiques contre la police, et un enregistrement rendu public par la LDH sur l'entrave de la police à l'intervention des secours. Cette accusation est d'autant plus grave que deux manifestants grièvement blessés étaient dans le coma suite aux attaques des gendarmes, et que l'un d'entre eux est toujours dans cet état.

Borne a renchéri sur la condamnation de la LDH.

En fait, ce qui est insupportable à leurs yeux, c'est que la LDH donne la parole à des manifestants et remet en cause la version officielle du gouvernement sur le comportement des forces de l'ordre, et dénonce leur usage d'une « violence disproportionnée. » De plus, elle a fait un recours contre les arrêtés interdisant les « armes par destination », pris par la préfète des Deux-Sèvres et le préfet de la Vienne. Elle s'est élevée contre leur définition qui bafoue la décision du conseil constitutionnel censurant l'extension de la notion d'arme à tout objet du quotidien.

« J'ai beaucoup de respect pour ce que la LDH a incarné » mais « je ne comprends plus certaines de ses prises de position », a déclaré Borne, après avoir aussi évoqué de prétendues « ambiguïtés avec l'islamisme radical ». La LDH a dénoncé des décisions administratives d'expulsion d'imams ou de fermeture d'établissements, quand elles étaient prises en dehors du respect des procédures légales. Elle avait aussi participé à la marche contre l'islamophobie en 2019, et condamné la dissolution du CCIF, l'expulsion à l'été 2022 de l'imam Hassan Iquioussen.

Les déclarations ministérielles sont à prendre au sérieux, dans le contexte de restriction de l'indépendance des associations. La loi sur le « séparatisme », assortie du « contrat d'engagement républicain » exige des associations qu'elles s'engagent à « ne pas remettre en cause le caractère laïc de la République » ni « entreprendre ni inciter aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public ». Leur financement est soumis à l'appréciation de l'État ou des collectivités, ce qui pose problème quand ces associations dénoncent certains aspects réaction-

naires des politiques sécuritaires de ce même Etat.

Ces attaques contre la LDH ont soudé les rangs des associations, syndicats, partis politiques de la gauche, et des diverses personnalités du champ démocratique.

Après les propos de Darmanin, la LDH récoltait 30 000 euros de soutien en 24 heures.

Le MRAP a initié une pétition affirmant son soutien : « Personne depuis Pétain n'avait osé » attaquer la LDH\*. Le soutien à la LDH et la dénonciation du gouvernement se sont multipliés dans la presse. Le 5 avril, la tribune « On ne dissout pas la volonté de défendre le vivant et la justice sociale », pose la question du danger de la loi Séparatisme pour les associations. Le 6 avril, des universitaires dénoncent « une dynamique ouvertement illibérale » et le 11 avril « Nous continuerons » – Communiqué collectif de soutien à la LDH – est signé par les associations humanitaires.

Le 22 avril, c'est la liberté associative qui est défendue : « Qu'il s'agisse de nouvelles contraintes administratives, de nouveaux textes législatifs ou de déclarations publiques, certaines associations se retrouvent de plus en plus souvent contraintes dans leur

capacité d'actions, voire attaquées dans leur capacité à interpellier les pouvoirs publics. »

Pour les dirigeants associatifs et syndicaux de la tribune du Monde du 3 mai, « Le mépris de la démocratie parlementaire et sociale s'étend désormais aux droits fondamentaux ».

De son côté, la défenseure des droits a communiqué contre la restriction de la liberté d'association « hautement problématique dans un Etat démocratique » et, pour elle, la LDH subit une « stigmatisation inquiétante ».

Autour de la dénonciation de la répression des manifestants qui se battent contre-réforme des retraites, et celle qui s'est déchaînée contre la mobilisation anti-bassines, il y a des liens qui se tissent pour défendre les droits démocratiques mis à mal par un gouvernement qui ne lésine pas sur les moyens employés pour frapper, terroriser, menacer ceux qui s'opposent. Cette politique réactionnaire rassemble toujours plus de secteurs de la population contre elle. ★

\* [https://mrp.fr/monsieur-darmanin-ca-suffit-retour-ligne-manuel-soutien-a-la-ldh.html?debut\\_articles\\_rubriqueb=%401568](https://mrp.fr/monsieur-darmanin-ca-suffit-retour-ligne-manuel-soutien-a-la-ldh.html?debut_articles_rubriqueb=%401568)

## L'indispensable bataille pour les salaires

Pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, l'inflation a continué sa courbe ascendante, les prix à s'envoler et les salaires réels à s'écrouler. La tendance ne va pas s'inverser. Selon le journal *La Tribune*, « *l'Insee table sur une hausse de 15 % des prix alimentaires au cours du premier semestre 2023* ».

Dans le journal Aujourd'hui, Jérôme Fourquet, le directeur du département Opinion publique à l'Ifop, le confirme : « *Cela fait déjà plusieurs mois qu'ils [les consommateurs - ndlr] ont adapté leurs achats face à l'inflation mais la hausse des prix de l'alimentation de ces derniers temps a été le coup de grâce. Désormais, ce sont sur les besoins essentiels que se font les arbitrages d'une partie des Français.* »

Preuve supplémentaire, la Banque de France, dans son baromètre mensuel de l'inclusion financière, publié le 13 avril, souligne que, sur les trois premiers mois de l'année, les inscriptions au fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) sont en hausse de 20 %. Chaque mois qui passe, la paupérisation gagne du terrain. Contrairement à tous les cris d'orfraie poussés par le patronat, le ministre de l'économie B.

Le Maire, et tous leurs économistes, la soi-disant fameuse spirale « prix-salaire » ne s'est pas enclenchée.

Mais faut-il le rappeler : dans la société capitaliste, les augmentations de salaires viennent prendre sur les profits sans nécessairement, « mécaniquement », faire bouger le niveau des prix.

Alexandre Milicourtois, du cabinet Xerfi, précise dans le journal *La Croix* : « *Les rémunérations courent après la hausse des prix [à la consommation - ndlr] sans jamais la rattraper. Nombre d'entreprises ne se contentent pas de préserver leurs marges, elles les augmentent. Bref, elles ont réussi cette fois-ci à "repasser" aux consommateurs la flambée de leurs coûts.* »

Toujours dans le journal *La Croix*, Patrick Artus, de la banque Natixis, indique aussi : « *Tous les chefs d'entreprise que je rencontre me disent qu'ils veulent augmenter leurs tarifs.* » Et le journal de préciser : « *Un constat empirique confirmé par l'Insee dans une enquête auprès des industriels publiée le 15 mars, selon laquelle 45 % d'entre eux envisagent d'augmenter leur prix de vente. Cela le confirme, la boucle "prix-profits" n'en est qu'à ses débuts.* »

Non seulement la spirale « prix-

salaire » ne s'est pas enclenchée, mais pour ces économistes qu'on ne peut pas qualifier de marxistes, c'est la « boucle prix-profits », qui tend à exploser. Autrement dit, le phénomène de l'inflation est en train de s'installer de façon durable, par-delà le renchérissement du coût des matières premières et de l'énergie entraînant les salaires réels toujours plus vers le bas.

Tout au long de ces mois de mobilisation contre les 64 ans, les travailleurs ont aussi continué à se battre pour la revalorisation de leur salaire. Dans certain cas, des grèves se sont déclenchées en lien avec la mobilisation pour les retraites. A Marquette-lez-Lille, dans la métropole lilloise, c'est le jour où les militants de la CGT de Tourcoing sont venus tracter devant l'entrepôt de la marque Verbaudet, que 80 salariées se sont mises en grève.

Lors des NAO qui venaient juste d'avoir lieu, la direction avait accordé zéro augmentation de salaire ! Quand elles ont vu les militants de la CGT, « *ça a été comme une évidence* », « *j'ai rangé mon sac dans la voiture et j'ai dit : on y va* ». La grève a commencé comme ça, le 20 mars, raconte une salariée. S. Binet, la nouvelle secrétaire de la CGT, est allée les

soutenir. Une nouvelle réunion avec la direction est prévue pour le 9 mai. A Toulouse, ce sont ceux des transports en commun de Tinéo qui veulent récupérer leur clause de sauvegarde qui alignait les salaires sur l'inflation et que le patron vient de supprimer ! Le 11 mai, ils seront de nouveau en grève. Les ouvriers de la chocolaterie Cémoi à Tinchebray-Bocage (61), au bout de quelques jours de grève en février, ont pu arracher 6 % d'augmentation. En Bretagne, à Neuillac (56) les salariés de la base Intermarché, également au bout de quelques jours de grève, ont obligé les patrons à lâcher 7,7 % d'augmentation et la revalorisation de la prime de transport...

Ces quelques exemples parmi tant d'autres montrent que cette bataille est toujours là et qu'elle va forcément s'amplifier. C'est une question de survie pour des millions de travailleurs et de travailleuses. Les patrons ne sont pas forcément en position de force vu le rejet et la colère contre les 64 ans. Mettons tout ce que le mouvement contre la réforme des retraites a pu développer en termes de solidarité, de détermination et de combativité à son service. ★

## Oui, ce Premier Mai a été historique !

Dans notre pays, ce Premier Mai était forcément très imprégné par les quatre mois de mobilisations, les 12 journées de manifestations appelées par l'intersyndicale, contre la réforme des retraites. C'est pourquoi, il a été vu par un grand nombre de manifestants comme la treizième journée de manifestation pour dire, c'est toujours Non aux 64 ans ! A ce titre, il rentre dans la série des grandes journées, avec quelque 2,3 millions de manifestants, avec un grand nombre de travailleurs, de jeunes et de nombreux travailleurs sans-papiers, notamment à Paris. Pour beaucoup, c'était leur première participation à un Premier Mai.

Mais c'était aussi un Premier Mai, journée internationale de lutte et de solidarité des ouvriers, des travailleurs, des peuples, pour leur émancipation. C'est pourquoi, il n'est pas faux de parler d'un Premier Mai historique, dans l'unité des confédérations et des syndicats, des organisations de jeunesse, des collectifs de soutien à la lutte des peuples. La solidarité avec le peuple palestinien, avec le peuple iranien, avec les peuples de Turquie... s'est exprimée de différentes manières dans ces manifes-

tations, de même que la dénonciation de l'opération anti-immigrés à Mayotte.

Dans les régions frontalières, des délégations de militants, de syndicalistes, ont participé avec banderoles et drapeaux aux manifestations en France.

Si l'atmosphère des manifestations était festive, elles étaient aussi empreintes de détermination, de colère... avec une conviction intacte de la justesse et de la nécessité du combat engagé, avec la satisfaction de l'avoir mené dans l'unité. Comme le disaient de nombreux-euses manifestant-es, « c'est pas du tout un baroud d'honneur », « ni Macron, ni ses policiers nous ont défaits », « on ne lâche pas sur le refus de cette réforme »...

**Autrement dit,  
la « page ne se  
referme » toujours  
pas !**

En fixant un cap de 100 jours, Macron n'a ni apaisé la colère sociale, ni tourné la page de la contestation. Rassemblements, manifestations

accueillent chacun de ses déplacements ou ceux de ses ministres

Depuis la promulgation de la loi, la répression policière est montée de plusieurs crans. Les manifestations intersyndicales ont été réprimées, de façon délibérée, par les milliers de policiers et de gendarmes déployés à Paris et dans les grandes villes. Les responsables du « maintien de l'ordre » ont mis en œuvre des moyens nouveaux, comme les drones de surveillance, dont l'usage a été autorisé dans plusieurs villes, lors des manifestations du 1er Mai. Les attaques et les provocations se sont succédées contre tous ceux et celles qui ont critiqué les Brav-M, les arrestations arbitraires, les condamnations expéditives... La LDH a été ciblée par Darmanin et Borne et l'instrumentalisation des poubelles incendiées, des vitrines brisées attribuées aux « black blocs » et étendues à « l'ultra-gauche » est montée de plusieurs crans, avant le 1er Mai. Les images diffusées à longueur de journée venaient à l'appui de la politique de tension et de répression. Et ce sont les porte-parole des syndicats de police, les députés du RN qui étaient invités aux micros des grands

médias pour la justifier, en syntonie avec Darmanin qui exigeait de tous les responsables politiques, syndicalistes, une « condamnation ferme et immédiate des casseurs » assorti d'un soutien « aux forces de l'ordre ».

Comme le soulignent plusieurs correspondances, le besoin de discussion collective, de comprendre les points de vue et les objectifs des forces engagées dans cette bataille contre la réforme, notamment ceux de notre parti, d'élargir la discussion aux autres terrains de contestation... est fort. Cela s'est notamment vérifié lors des rassemblements, des initiatives, comme des repas solidaires, qui ont suivi les manifestations.

C'est ce que relèvent aussi les camarades dans plusieurs villes où le parti a organisé des points de diffusion, de diffusion des tracts et de notre journal. Partout, on constate un intérêt à connaître nos positions, notre histoire..., surtout là où le parti a été présent dans les manifestations contre la réforme des retraites.

Un 1er Mai historique, de lutte, de solidarité, qui va se prolonger sur les terrains de lutte qui se multiplient et s'enracinent. ★

## Mobilisation des inspecteurs et contrôleurs du travail et santé, sécurité au travail

Alors que la dénonciation de l'aggravation brutale des conditions de travail est au cœur du mouvement social contre le report de l'âge de départ à la retraite, les inspecteurs du travail se sont aussi mobilisés contre la politique du gouvernement les privant de moyens, jusqu'à 30 % de postes laissés vacants, pour pouvoir accomplir leur mission de contrôle et de sanctions en matière de santé et sécurité au travail.

Bravement les menaces de sanctions de la part de Dussopt, leur ministre de tutelle, arguant « la faute professionnelle pour les agents opposés à la réforme soutenue par les organisations syndicales », les mobilisations avec jours de grève à l'appel des syndicats se sont déroulées le 8 mars et le 26 mars dans le Nord-Pas-de-Calais, en Normandie, en Lorraine, et en Champagne-Ardenne pour exiger 300 agents supplémentaires pour atteindre les 1000 sur 3 ans.

Médiapart s'est fait l'écho de cette situation de pénurie de personnel qui fragilise le système d'inspection du travail (SIT), avec des effectifs réduits à 750 inspecteurs et 1500 contrôleurs. Totalement incapable de fait d'assurer pleinement le «

Plan national d'action 2023-2025 de prévention des risques Accident du Travail et Maladie Professionnelle » avec ses priorités en cascade en matière de lutte contre les fraudes, de réduction des inégalités hommes-femmes, de protection des travailleurs vulnérables, de contrôle du droit des salariés à temps partiel dans le secteur nettoyage comme des aides à domicile...

Les inspecteurs et contrôleurs dénoncent les différents points d'une réforme qui crée des dysfonctionnements avec la fusion de services et le remplacement de recrutements d'agents par la demande faite aux contrôleurs (agents de la catégorie B) de faire office d'inspecteur du travail dans les entreprises de plus de 50 salariés et ce moyennant une « période de transition » appelée à durer sous contrôle de « responsables d'unité ». Les témoignages montrent que c'est tout bonnement mission impossible. Cet Inspecteur du travail de Lille, syndiqué à Sud Travail, explique « qu'un tiers de sa région est devenue de fait une zone de non-droit en termes de contrôle des conditions de travail ». Sur les 129 sections que compte le Nord-Pas-de-Calais selon le syndicat, les entre-

prises de plus de 50 salariés ne sont plus contrôlées que dans 46 sections, par manque d'effectifs.

De fait, cette impunité face à la délinquance patronale est encouragée par ce que la CGT dénonce comme « le naufrage du traitement judiciaire des accidents du Travail » avec des Procès-Verbaux non suivis d'effet et des condamnations en correctionnelle de plus en plus rares et tardives qui ne donnent suite qu'à des interventions qui tendent à se limiter aux situations les plus graves quand l'accident du travail est mortel.

Le 28 avril, déclarée par l'Organisation mondiale du travail (OIT) journée pour la santé et la sécurité au travail, a été un moment fort de mobilisation dans un appel de la CGT « Santé, sécurité et mort au travail. Refusons l'aggravation en nous opposant à la réforme des retraites ».

Dans les initiatives parisiennes appelées par des organisations de la CGT, de Solidaires, les Cordistes en colère, l'Association Henri Pézérat, d'ATTAC et de la Fondation Copernic, un rassemblement était appelé devant le ministère du travail le matin où a été fustigé y compris l'empoisonnement des populations antillaises

par le chlordécone. Lors du meeting à la Bourse du Travail de Paris, les arguments sur l'augmentation de l'espérance de vie qui justifieraient les 64 ans ont été mis en perspective avec l'hécatombe des accidents du travail en France au rythme de 2 par jour en 2021 (1 164 décès déclarés) pour un volume de 650 000 arrêts de travail représentant 70 millions de jours d'arrêt... Des chiffres trois fois supérieurs à ceux de l'Allemagne, de la Suède ou des Pays-Bas.

Le report de l'âge légal entraînera obligatoirement une augmentation des accidents de travail et des maladies professionnelles (AT-MP). Le nombre d'accidents du travail touche en particulier les hommes et les précaires tout particulièrement dans le BTP malgré 30 000 interventions et 5 000 arrêts de chantier en 2021, et les femmes des activités de services (santé, action sociale, nettoyage). Outre le retrait de la réforme, les organisations syndicales revendiquent les moyens nécessaires à l'inspection du travail et aux organismes de prévention pour leur mission de contrôle et une véritable politique pénale contre la délinquance patronale. ★

## France travail : contrôle et répression des chômeurs

France Travail (FT) sera l'outil de Macron pour la mise en œuvre de ses projets en matière d'emploi. Et, on le sait, il a annoncé un retour au plein emploi (!) pour 2027, avec un taux de chômage à 5 %. Peu à peu, le rôle de FT, qui prendra la place de Pôle Emploi se dévoile : l'opérateur d'Etat organise sa mainmise sur tous les « acteurs » de l'emploi.

Il aura sous sa houlette, les jeunes, (France Travail Jeunes), les handicapés, (France Travail Handicap), et de nombreux partenaires : associations pour les cadres, les départements, les CAF, l'insertion économique... une myriade d'organismes.

La clé d'entrée est l'inscription à France Travail, sur la plate-forme informatique, qui décidera, via l'algorithme d'orientation, à quel opérateur sera confiée la personne inscrite. Par exemple, un jeune ne pourra plus être suivi directement par la Mission Locale (souvent mieux outillée que Pôle emploi pour le faire) si l'algorithme ne l'a pas évalué ainsi. L'inscription sera obligatoire pour toute personne sans emploi.

France Travail aura la main sur tout. Il pourra accéder à toutes les données, et à tous les publics, qui seront alors mobilisables en fonction des besoins du patronat.

Pour l'État, il n'y a pas d'inquiétude à communiquer des données extrêmement sensibles des demandeurs d'emploi à tous les « acteurs ». D'autant que FT ne se privera pas de piocher lui-même dans les données, obligatoirement mises en commun, comme la liste des décrocheurs de l'Enseignement National, par exemple.

Les indicateurs collectifs recueillis par la plate-forme seront d'ailleurs un outil pour cerner et mobiliser la main d'œuvre disponible en fonction des besoins des employeurs.

Une Académie France Travail est censée organiser la cohérence et la formation des différents partenaires, pour tout mettre en commun.

Autant dire que pour les travailleurs des services spécialisés qui gèrent des publics particuliers, (jeunes, handicapés, RSA, personnes en difficulté...), il y a une inquiétude quant à leurs marges de manœuvre pour accueillir leurs usagers et leur venir en aide, redoutant qu'ils soient mis au pas par l'État ou les collectivités locales. A travers l'harmonisation des pratiques revendiquée par les promoteurs du projet, on peut craindre une standardisation de ces mêmes pratiques, remettant en cause le travail des conseillers de tous les organismes. Et la formation continue

gérée par FT subira la pression du patronat qui cherchera des compétences utilisables rapidement plutôt que des formations diplômantes ou qualifiantes.

### Pour les inscrits à France Travail, les obligations vont se multiplier.

L'inscription et le suivi seront assortis d'un Contrat Unique d'engagement, qui devra être signé (et respecté) par tous.

Ceci va mettre les personnels des structures d'insertion dans un rôle non choisi de contrôle plutôt que d'aide. Pour les jeunes, avec le CEJ (Contrat Emploi Jeunes), qui va perdurer, il y a obligation de 15 à 20h d'activité par semaine. Plus grave, dans la même logique, les bénéficiaires du RSA vont se voir infliger « un principe de quinze à vingt heures d'activité d'insertion par semaine », dans une logique de « droits et devoirs », selon le Haut-Commissaire à l'Emploi qui pilote les expérimentations en cours. Ces bénéficiaires seront d'ailleurs tenus de s'inscrire à France Travail. Et le RSA pourra

être suspendu ou supprimé en cas de désengagement. C'est la fin d'une allocation sans condition, pour les personnes en grande précarité, une exigence que toute la réaction pose depuis des années, au nom du « refus de l'assistanat ».

Pour les chômeurs percevant l'allocation chômage, une non-signature ou un non-respect du contrat « ne seront pas sans conséquences ».

S'il y a bien un sujet sur lequel France Travail est précis, c'est bien sur le contrôle et l'arsenal de sanctions, déjà bien définies, dans une tentative de remédier à « la portée limitée de l'ORE »\*.

France Travail c'est, selon Jean Bassères, le Directeur général de Pôle emploi, « le pari que tout le monde est employable ». En effet ! Le Haut-Commissaire rajoute : « Tout le monde partage le même objectif de ramener vers l'emploi ceux qui en sont le plus éloignés. »

C'est bien d'un rabattage vers l'emploi précaire et mal payé, contraint et forcé, qu'il s'agit, noyé dans des déclarations de simplification, d'efficacité et d'accompagnement de publics en difficulté. ★

\* ORE : Offre raisonnable d'emploi.



# Démantèlement de la voie professionnelle

Macron a commencé son grand « apaisement » en revenant une fois encore sur la réforme de la voie professionnelle initiée à la rentrée 2022 et qui avait été mise à mal par une mobilisation unitaire d'ampleur dans les lycées professionnels en octobre et novembre dernier. Il revient à la charge, avec les mêmes principes, en ayant juste fait quelques ajustements à la marge, intégrant sa réforme dans son « pacte pour la vie au travail ».

A Toulouse, avant les vacances scolaires, la ministre Carole Grandjean avait prévu d'expliquer une nouvelle fois sa réforme en se rendant dans deux établissements scolaires. Malgré des délais très courts, l'intersyndicale s'est mobilisée et un rassemblement était appelé pour une nouvelle casse-rolade, ce qui a contraint la ministre à annuler son déplacement... Une semaine auparavant, plusieurs dizaines de personnes ont assisté à la conférence de la sociologue Prisca Kergoat qui a étudié les caractéristiques d'une jeunesse marginalisée

et invisibilisée, celle des apprentis et des lycéens des lycées professionnels dans son ouvrage : De l'indocilité des jeunes populaires. Cette conférence, à l'initiative de la CGT Educ'Action, a mis en évidence la profonde discrimination qui touche cette jeunesse et comment la sélection s'est accentuée. Elle a aussi expliqué en quoi le Medef avait fait de la promotion de l'apprentissage son mantra en mettant en concurrence l'école et l'entreprise et en présentant l'entreprise comme seule à même d'assurer la formation professionnelle des futurs salariés. Cette conception revient à nier toute ambition culturelle et tout désir et besoin d'émancipation de cette jeunesse vouée à être de la « chair à profit ».

Les dernières annonces de Macron, jeudi 4 mai, dans un lycée professionnel de Saintes (Charente-Maritime) visent à accélérer le démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire. Malgré l'interdiction de manifester, plus de 500 personnes ont répondu à l'appel de l'intersyn-

dicale et ont bruyamment exprimé leur colère.

Le cœur de la réforme repose toujours sur le même postulat idéologique : l'entreprise forme et insère mieux. Au final, il s'agit surtout de mettre le lycée professionnel au service du patronat. A partir de 2024, **les cartes des formations devront être établies en fonction des besoins locaux en main-d'œuvre des entreprises**, ce qui va entraîner de fortes disparités territoriales, à l'opposé de tout cadre national.

Les jeunes orientés en lycée pro iront dans les formations qui seront disponibles dans leur secteur géographique, que la formation les intéresse ou pas ! Les formations prétendument non-insérantes seront fermées (les formations tertiaires sont particulièrement visées). La gratification des stages, dont les montants modiques varieront entre 1,40 et 2,80 euros de l'heure, ne sera pas financée par les entreprises mais par de l'argent public. Il s'agit donc de fournir de la main-d'œuvre gratuite

aux entreprises. Dès 2024, l'année de terminale sera réorganisée : examen en mars et allongement de 50 % des stages pour les élèves qui suivront le module « *insertion professionnelle* ». Les modalités concrètes sont encore très floues, au nom de l'autonomie des établissements, mais il s'agit manifestement de donner le coup de grâce au lycée professionnel déjà bien mis à mal par les réformes précédentes.

Dans son communiqué de presse la CGT Educ' écrit : « Alors que les enjeux écologiques et les besoins sociaux exigent une élévation du niveau de qualification des 650 000 jeunes scolarisés en lycée professionnel, la réforme Macron a pour seule boussole l'employabilité immédiate au détriment des poursuites d'études et de l'émancipation des jeunes ».

Macron persiste, la mobilisation reste à l'ordre du jour ! ★

## Conséquences de la réforme du bac Blanquer : témoignage d'un enseignant

C'est la première année que la réforme du baccalauréat proposée par l'ancien ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, est appliquée à la lettre. Cette réforme propose, d'une part, de prendre en compte les notes des matières du tronc commun des classes de première et terminale comme une note de contrôle continu et, d'autre part, de faire passer les épreuves de spécialités au mois de mars plutôt qu'au mois de juin, comme le prévoyait les anciennes versions du bac. Nous avons rencontré un professeur de spécialité physique-chimie qui répond à nos questions.

### Comment avez-vous vécu cette année en classe de terminales ?

Cette année a été particulièrement éprouvante à plusieurs niveaux. En effet, en début d'année, il y a toujours une période d'adaptation pour générer des habitudes de travail chez les élèves, en classe comme à la maison. Du fait de la tenue des épreuves de spécialités au mois de mars, cette période d'adaptation a dû être écourtée pour pouvoir aborder le contenu du programme le plus rapidement possible. La moindre heure de cours doit être rentabilisée pour l'apprentissage et toute heure perdue (par une absence, une sortie, un projet, un voyage scolaire...) génère alors un stress important. Une autre source de stress vient de

l'accélération avec laquelle les élèves doivent ingurgiter le programme et surtout les méthodologies qui vont avec : ils avaient 10 mois pour mettre en place une méthodologie exigeante, ils ont désormais un peu moins de 7 mois. On a le sentiment d'aller très vite et parfois de ne pas avoir la possibilité de passer plus de temps sur certaines notions et d'aider les élèves les plus en difficultés. Ce ressenti n'est pas propre à la spécialité physique-chimie, c'est unanimement ressenti par tous les collègues des autres spécialités de mon établissement.

### Comment sont les élèves après les épreuves de mars ?

Une fois les épreuves passées, je ne remarque pas d'absentéisme dans mes classes, comme on a pu le lire dans les articles de presse où on apprend que certains établissements en souffriraient. Par contre, je remarque une démobilité des élèves qui ont du mal à se concentrer car ils ont fourni beaucoup d'énergie pour préparer les épreuves de spécialités. Ils ont un peu l'impression qu'il n'y a plus d'enjeu, comme si l'année était terminée. Or, pour nous, la course n'est pas finie puisque nous avons, d'une part, le programme à terminer, essentiel pour la poursuite d'études post-bac, et, d'autre part, il faut préparer les élèves au Grand Oral, et tout cela en moins de huit semaines !

### Qu'en est-il des autres disciplines, celles du tronc commun ?

Ce que l'on constate de plus en plus dès la classe de première, c'est la pression que subissent les élèves et souvent leurs parents par rapport à la notation des contrôles ou autres évaluations, pression que subissent également les enseignants ; les notes comptant pour le contrôle continu, les élèves n'hésitent plus à discuter la correction et/ou à demander des devoirs supplémentaires de rattrapages de notes pour remonter leurs moyennes. On assiste à une surcharge de travail des enseignants avec une négociation incessante face à des élèves de plus en plus en proie à un système scolaire qui individualise leur parcours et donc leur approche des apprentissages.

### On a évoqué les classes de premières et terminales. La réforme Blanquer affecte-t-elle aussi les élèves et enseignants des classes de secondes ?

Oui. A la fin de la classe de seconde, les élèves doivent choisir les trois spécialités qu'ils suivront en première générale (spécialités qui sont imposées aux élèves des lycées technologiques). Ces choix induisent irrémédiablement des orientations post-bacs. Par exemple, pour suivre en école d'architecture, il est conseillé de façon non officielle de suivre la spécialité « mathématiques ». Si un

élève se découvre une vocation pour poursuivre en architecture en classe de terminale sans avoir choisi la spécialité « mathématiques » en fin de seconde, il aura des difficultés pour intégrer une école d'architecture. Les mathématiques représentent souvent une matière qui favorise les dossiers. Cette réforme impose à des élèves de seconde, c'est-à-dire à des enfants de 15 ans (voire moins s'ils ont sauté des classes), de choisir une orientation post-bac. A nouveau, c'est une source de stress importante que n'ont pas connue les élèves d'avant la réforme.

### Quelle lecture avez-vous de cette réforme ?

De ma fenêtre d'enseignant, je constate que la réforme Blanquer a été taillée pour favoriser une plus grande sélection des élèves dans l'intérêt des filières élitistes que sont les grandes écoles et les grandes universités sélectives. Les élèves et les apprentissages ne sont pas au cœur des préoccupations de la réforme. Avec mes collègues enseignants et nos syndicats nous avons analysé que la réforme Blanquer allait représenter un recul pour l'ensemble des élèves, surtout pour les élèves des milieux défavorisés, de leur famille et des enseignants. Nous nous sommes mobilisés pour la dénoncer avec force. Nous continuons à le faire. ★

# Non aux grands travaux inutiles et coûteux

Depuis quelques années déjà, les grands projets d'infrastructures tels qu'aéroport, autoroute, barrage et autres retenues d'eau, soulèvent des protestations populaires de plus en plus larges, où la jeunesse – mais pas seulement – joue un rôle actif. Ces grands projets se font toujours pour satisfaire les intérêts des monopoles, ceux qui sont engagés dans leur construction et ceux qui les utilisent pour augmenter leurs profits, notamment le secteur de l'agrobusiness, au détriment de l'intérêt général et de ceux de la petite paysannerie. Ils sont coûteux et pèsent sur les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales au détriment d'investissements dans la santé, l'éducation et le social pour répondre aux besoins sociaux des masses populaires. Ces projets vont aussi à l'encontre de la préservation de notre environnement et préemptent l'avenir de la jeune génération et de celles qui suivront. La conscience de larges secteurs de la nécessité de s'opposer à cette politique grandit : les profiteurs sont de plus en plus souvent désignés et le rôle de l'Etat à leur service de plus en plus dénoncé.

## NON à l'A69 Toulouse-Castres

Ce projet des années 90 vise la création d'une autoroute privée (A/R 17 €) pour gagner au mieux 15 minutes (trajet de 1h15), à la demande du patronat du bassin de Castres (le groupe pharmaceutique Pierre Fabre en tête), alors que la nationale existante, gratuite, n'est pas saturée. Des portions de l'actuelle nationale (rénovée avec 75 M€ d'argent public) seront cédées gratuitement au concessionnaire, le reste des travaux représentant 200 M€, sur 400 Ha de terres agricoles ou naturelles. La nationale devrait être détournée et déclassée pour inciter à prendre l'autoroute payante. Des contre-propositions sont faites par le collectif local dont une amélioration du trafic ferroviaire et des aménagements ponctuels de la nationale existante. Les opposants dénoncent aussi à juste titre le fait que cette autoroute va permettre l'absorption métropolitaine de leur bassin d'emploi par Toulouse Métropole au détriment des habitants et du tissu économique local. Outre le débat de fond sur l'urgence climatique, les modes de transports

et la concentration capitaliste qui pousse au renforcement des métropoles, ce projet pose concrètement la question de l'expropriation des terres agricoles au bénéfice d'entreprises privées, dont le concessionnaire-constructeur ATOSCA. Le projet profite de la bénédiction de l'Etat et d'une majorité d'élus locaux. Entre autres, on pouvait lire sur des banderoles : « Carole Dégâts » (en référence à Carole Delga, présidente PS de la région Occitanie), « Non à l'A69, autoroute par et pour les riches » ou encore « Ni 64 ni A69 » ...

Le Parti s'est rendu à cette journée de mobilisation du 22 avril avec une délégation audoise de différents horizons militants : Confédération Paysanne, Extinction Rébellion, CGT, Soulèvements de la Terre, EELV, individuels... à l'image des luttes environnementales en cours.

Ce fut une très belle mobilisation populaire organisée notamment par le collectif local « La Voie Est Libre », la Confédération Paysanne, Extinction Rébellion, les Soulèvements de la Terre et Attac.

Après une matinée au camp et des prises de paroles, environ 8 000 manifestant.es ont défilé dans la bonne humeur sur une portion de l'actuelle nationale qui sera cédée

au futur concessionnaire autoroutier, avec la réalisation d'un mur symbolique en travers de la voie et une course de véhicules bricolés, avant de repartir vers le camp.

Si l'autorisation préfectorale tardive aura peut-être dissuadé certain.es de venir manifester, la manifestation s'est très bien passée, prouvant une fois de plus que sans provocation policière – il faut noter l'absence de forces de l'ordre visibles sur le trajet – les manifestations se passent toujours mieux.

Cette mobilisation avait une teneur particulière après les menaces de dissolution des Soulèvements de la Terre mais aussi en étant située à proximité de la lutte de Sivens où Rémi Fraisse a été tué par un tir de grenade en octobre 2014. (...)

La présence du drapeau du parti, a suscité des discussions sur la signification du « PCOF », avec des questions sur les différences avec le PCF, qui est absent des luttes environnementales comme celle-ci ; sur le lien entre mouvement écologique et mouvement social, le besoin d'arriver à surmonter les divisions et des formes de sectarisme, pour se retrouver ensemble, dans des combats, sur la question de la violence (...). ★

## Patrons et gouvernement mobilisent pour l'emploi dans le nucléaire

Depuis le discours de Macron à Belfort en février 2022 et le plan de relance du nucléaire qui a suivi, tous les moyens sont mis en œuvre pour attirer et former de la main-d'œuvre pour le nucléaire. Car en plus de toutes les autres questions que soulève cette filière et que nous abordons régulièrement dans notre journal, il y a celui de la formation de ceux qui sont appelés à y travailler.

Le 21 avril, le GIFEN (Groupement des industries de la filière de l'énergie nucléaire) remettait un rapport au gouvernement qui chiffrait les besoins en main-d'œuvre pour les années à venir, en tenant compte du projet de construction des 6 (voire 8) nouvelles centrales, sans compter le grand carénage des centrales vieillissantes dont la durée de vie

doit être prolongée. Ce sont 100 000 emplois sur dix ans (de 2023 à 2033) dont l'industrie du nucléaire aurait besoin : chef de projet, ingénieur d'études de conception mécanique, technicien d'exploitation, technicien de maintenance, soudeur, tuyauteur, câbleur, chaudronnier, électricien... Et pour répondre à ces besoins, l'Etat aux services des monopoles ne lésine sur rien.

D'après Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, la relance du nucléaire permettra à « des dizaines de milliers de jeunes d'accéder à des emplois à tous niveaux de qualification, à un bon niveau de rémunération », avec l'enjeu « de contribuer à lutter contre le réchauffement climatique ».

Si le GIFEN a, pour sa part, confié une campagne de communication à

l'agence Insign, celle-là même qui a travaillé pour l'armée de terre de manière à attirer les jeunes vers ses filières de formations, l'Etat lui a mis des sous sur la table.

Des bourses d'étude sont accessibles depuis un an, dans le cadre du plan gouvernemental France Relance. Soit 600 euros mensuels par élève pour une formation (BTS, bac pro ou CAP) à une carrière de technicien dans le nucléaire.

« Pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 », la mesure a bénéficié à « deux cent cinquante élèves au sein de vingt-six lycées à travers la France », selon le ministère de l'économie. « Et pour l'année scolaire 2023-2024, ce seront encore 200 bourses » supplémentaires qui sont prévues. ★

### La place du nucléaire dans l'industrie en France

L'industrie du nucléaire est dominée par 5 grands donneurs d'ordre : EDF, Framatome, Orano, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

La filière emploie actuellement 220 000 salariés (emplois directs et indirects), c'est-à-dire 7 % des emplois industriels, ce qui en fait la 3e filière industrielle en France.

En 2023, les sous-traitants regroupent la majorité des emplois directs (55 %), davantage que les cinq exploitants et grands donneurs d'ordre (45 %).

### Erratum

#### À propos de l'eau utilisée par les centrales

Nous écrivions dans notre article du journal d'avril : « Le nucléaire consomme 5,3 milliards de mètres cubes d'eau chaque année, affirme le réseau Sortir du nucléaire. »

Le réseau nous demande de corriger cette erreur de leur fait. Il nous précise :

« Les 5,3 milliards de mètres cubes correspondent en réalité à la quantité d'eau consommée à l'échelle française, tous secteurs compris. »

Le réseau nous précise également que « le Ministère de la Transition écologique a récemment réactualisé les chiffres sur la consommation d'eau douce par les centrales nucléaires françaises. Il est désormais indiqué dans son bilan environnemental que "l'agriculture est la première activité consommatrice d'eau avec 58 % du total, devant l'eau potable (26 %), le refroidissement des centrales électriques (12 %), et les usages industriels (4 %)" ».

Le réseau ajoute : « Ces chiffres sont néanmoins à prendre avec des pincettes car il est tout de même fort opportun pour le gouvernement de faire réévaluer à la baisse l'impact du nucléaire sur l'eau alors qu'il tente une relance à marche forcée de cette énergie. Nous sommes dans l'attente d'une communication de l'ASN pour comprendre ce qu'inclut ce chiffre. »

## Manœuvres militaires en hausse et augmentation des cadences dans les usines d'armement

Dans notre journal de mars, nous avons évoqué la grande manœuvre des armées françaises labellisée « Orion », la plus importante depuis trente ans. Commencée en février de cette année, elle s'achève le 5 mai et aura coûté officiellement 35 millions d'euros, mobilisant 12 000 hommes, 2600 véhicules, qui se sont déployés en « terrain libre », c'est-à-dire en dehors de camps d'entraînement, au milieu des populations civiles du Grand-Est. Le scénario était celui d'une invasion d'un pays par une armée étrangère, s'appuyant sur des milices, qu'une coalition de 6 pays avait pour mission de repousser, au terme de 15 jours de combats. Le message est transparent. L'état-major est très satisfait d'avoir conduit une opération d'une telle ampleur, dépassant largement celle des opérations extérieures (Opex) dans le cadre de Barkhane. « On est dans la guerre de grande intensité » !

A des milliers de kilomètres de là, dans le Pacifique, se déroulait une autre manœuvre mobilisant des forces armées de 10 pays et 3 000 militaires français. L'opération « Croix du sud », débutée le 24 avril, devait démontrer les capacités militaires de l'impérialisme français à défendre ses « possessions », sa zone économique

exclusive (la deuxième au monde, qui se situe à 80 % dans le Pacifique), en liaison avec les « alliés » de la région. Dans ce cas, c'est la Chine qui est la puissance « menaçante », mais jamais désignée nominativement. C'est la Kanaky qui sert de pivot à cette opération à composante principalement maritime, avec le groupe aéronaval d'une dizaine de bâtiments de l'opération « Jeanne d'Arc », composée notamment d'un porte-hélicoptères et d'une frégate. Cette opération répond aux déclarations récentes de Macron sur la priorité des Outre-mer : « *Je souhaite également que nos forces armées soient davantage et mieux présentes dans nos Outre-mer et que ces derniers figurent une constellation stratégique à la fois tête de pont relais et point de veille de nos intérêts dans le monde* ». C'est dire l'intérêt que constitue la Kanaky pour l'impérialisme français.

### Arbitrages dans la Loi de Programmation Militaire

Après une certaine euphorie dans les milieux militaristes provoquée par l'annonce des 413 milliards de la Loi de programmation militaire (LPM) échelonnée entre 2024 et 2030, un certain nombre d'arbitrages ont com-

mencé à être annoncés. Ce chiffre très élevé (à titre de comparaison, les dépenses prévues dans la loi de finances seraient en 2023 de 436,5 milliards d'euros selon le Sénat), n'est pas remis en cause, mais les décisions concernant le financement d'achats de matériels et des nouveaux programmes d'armement et les délais de leur exécution ont douché quelques ardeurs. Trois priorités et contraintes se dégagent : le poids énorme des dépenses pour la modernisation de la dissuasion nucléaire qui englobent 60 % des dépenses totales, la hausse des prix des matières premières, de l'énergie, du coût des matériels, bref l'inflation, représente 30 milliards et le lancement des gros chantiers, les plus coûteux, est reportée à 2027, après les élections.

Concrètement, les prévisions d'achat de nouveaux matériels, notamment dans l'armée de terre, sont revues à la baisse : par exemple, le nombre de véhicules blindés dernier cri, passent de 1872 à 978. Le nombre de Rafale, qui devait remplacer tous les autres avions, passe de 185 à 137 et les Mirage 2000 seront rénovés pour tenir jusqu'en 2030. Dans la marine, le nombre de nouveaux bâtiments est diminué... Seuls les domaines de la cyber défense, du renseignement, du

spatial militaire et de la « réserve » militaire voient leurs crédits garantis. Les industriels de l'armement, qui engrangent les commandes, se plaignent déjà de ces réductions et surtout des incertitudes concernant le nombre final de commandes. Ainsi le groupe Arquus, filiale de Volvo, qui fabrique 90 % des véhicules de l'armée de terre (comme le châssis du canon Caesar), a dû réduire de 20 à 25 % ses prévisions de fabrication. Il déplore aussi la perte des marchés en Afrique (Mali, Burkina...) et entre en concurrence directe sur les marchés européens (Roumanie, Grèce, Estonie...) avec les fabricants de Turquie, Corée du Sud, Afrique du Sud... Un des domaines en expansion est celui de l'entretien des véhicules et de leur maintenance « en condition opérationnelle » : comme dans les transports publics, ou le nucléaire, la maintenance est devenue un secteur à part entière, indispensable à l'utilisation des matériels sur des périodes longues. Les industriels de l'armement ont aussi des problèmes de recrutement et de formation ; ils veulent aussi faire tourner les lignes de production 24h sur 24, 7 jours sur 7. Dans ces usines aussi, la force de travail est soumise à la surexploitation. ★

## Maintenir la pression contre le SNU

La communication gouvernementale sur le Service national universel devient de plus en plus brouillonne. Au départ (2019), ce « grand projet » du premier quinquennat Macron devait passer à la phase obligatoire pour les jeunes de 15 à 17 ans dès 2022. Il est très vite apparu que les inscriptions étaient inférieures aux ambitions, malgré une implication forte de la secrétaire chargée de sa mise en œuvre, Sarah El Haïry, qui fait la tournée des stages organisés en grande majorité dans des villes de province.

Au fil des « cohortes », encadrées par des militaires, des enseignants, des éducateurs... rémunérés, il apparaissait de plus en plus clairement que les jeunes volontaires étaient pour un tiers au moins, issus de milieux « en uniforme », en attente d'une forme de service militaire allégé, promotionnant les symboles d'ordre, de discipline, de « respect du drapeau »... Les plus motivés faisaient part de leur enthousiasme dans les reportages de la presse régionale, qui relatait aussi, quelquefois, des « dérapages » ou des « incidents », liés à des « punitions collectives » infligés par certains encadrants ou des évanouissements de jeunes lors de cérémonies « patriotiques ».

Alors que les objectifs de volontaires n'ont jamais été atteints, Macron annonçait, fin 2022, que le SNU allait être rendu obligatoire, pour tous les jeunes de 15 à 17 ans ; il le réitérait dans ses vœux en janvier 2023, pour finir par y renoncer en mars.

Dans le journal d'avril, dans l'article « SNU : un pas vers son abandon », nous avons expliqué que ce report était avant tout lié au mouvement social contre la réforme des retraites, dans lequel la jeunesse s'est fortement engagée. Il ne fallait pas lui donner une raison supplémentaire – l'obligation du SNU – pour se mobiliser. C'est pourquoi, nous saluons le recul de Macron sur la question de la généralisation et l'obligation du SNU à l'ensemble des jeunes, comme une victoire collatérale de la mobilisation des jeunes, et pour le collectif « Non au SNU » qui s'est mis en place depuis octobre 2019.

**La ministre S. El Haïry tient à le marteler : le SNU continue !**

Mis sous la double autorité du ministère de l'Éducation nationale et celui des Armées, le dispositif qu'elle dirige continue à organiser les stages pour l'année 2023, avec trois séjours, en mars, juin et juillet. Pour cela, une caravane de promotion s'installe dans les villes, avec stands et acti-

vités, pour faire connaître le SNU. Mais très vite, ces stands, montés dans des lieux fréquentés, ont suscité des réactions de protestation, allant jusqu'à obliger les organisateurs à écourter l'activité. Comme l'a rapporté la presse régionale et même nationale, « chahuté par des manifestants, le village du SNU plie bagage une heure après son ouverture à Nantes. »

Des collectifs locaux se montent dans les villes qui devraient accueillir ces « villages SNU » (1). Ils rassemblent les organisations locales du collectif « Non au SNU » ainsi que des organisations syndicales, politiques, associatives, qui ont pris position contre la forme actuelle du SNU et sa généralisation.

Notre parti, membre du collectif, appelle à participer à ces actions. Elles permettent d'informer sur les enjeux du SNU et sur l'importance d'élargir la mobilisation pour contrer cette entreprise de formatage de la jeunesse. Nous inscrivons cette bataille dans le combat contre la militarisation de l'économie et de la société, qui s'accélère avec la poursuite de la guerre impérialiste en Ukraine. ★

### Service national universel obligatoire : un fantasme ?

Dimanche 30 avril, la secrétaire d'État en charge du SNU a publiquement déclaré : « *A aucun moment, le président de la République n'a exprimé l'idée qu'il soit obligatoire* », ajoutant à son contradictoire « *Vous vous opposez à un fantasme* ».

Les propos de Sarah El Haïry sont en totale contradiction avec ceux d'Emmanuel Macron et ... avec ce qui est écrit sur le site officiel, gouvernemental, du SNU ! Mais alors, chiche : il faut une communication claire du gouvernement dans ce sens, ajoutez ceci sur le site du SNU et du ministère : Il n'y aura pas de SNU obligatoire ! Ensuite, il n'y aura plus qu'à tirer la conclusion logique suivante : « *Il n'y a plus de SNU !* »

Collectif Non au SNU, le 3 mai 2023

1. Mercredi 3 mai VALENCIENNES, samedi 6 mai SAINT-QUENTIN, mercredi 10 mai CHALONS-EN-CHAMPAGNE, samedi 13 mai STRASBOURG, mercredi 17 mai EPINAL ; samedi 20 mai VESOUL, mercredi 24 mai DIJON, vendredi 26 mai LYON, samedi 27 mai GRENOBLE, mercredi 31 mai GAP, samedi 3 juin TOULON, mercredi 7 juin CARCASSONNE.

## Kanaky/Nouvelle-Calédonie

## Non au dégel du corps électoral

Le 11 avril, le gouvernement a entamé une nouvelle étape de discussions sur l'avenir de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie. Celles-ci font suite au voyage que Darmanin avait dû faire en décembre 2022 suite au refus des forces indépendantistes de se rendre en France en octobre à une « convention des partenaires » réunissant l'ensemble des acteurs politiques -gouvernement, forces loyalistes et forces indépendantistes- mais aussi économiques, pour évoquer l'avenir du territoire. Les forces indépendantistes avaient exigé que ces discussions se déroulent dans un premier temps dans un cadre bilatéral avant la tenue de discussions en trilatéral, s'il s'avère possible de parvenir à un accord politique prenant en compte le droit du peuple kanak à l'autodétermination. La Première ministre a donc reçu successivement la délégation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), puis la délégation non-indépendantiste, en présence de Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outremer, et de Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des Outremer. Les discussions se sont poursuivies jusqu'au 14 avril.

Mais avant même que ces discussions commencent, le gouvernement a laissé entendre qu'il voulait centrer

ces discussions autour du **dégel du corps électoral** actuellement figé (1) et du droit à l'autodétermination pour parvenir à un accord de principe avant juillet. Début mars, Darmanin avait annoncé que les élections provinciales de mai 2024 se réaliseraient avec une modification du corps électoral. Une façon de mettre la pression sur les forces indépendantistes et de leur imposer l'ordre du jour et le calendrier. Une « méthode » dénoncée dans un communiqué (2) par le collectif Solidarité Kanaky dont notre parti est membre : « *Le corps électoral est un enjeu crucial des accords de Nouméa signés en 1998. Face à la colonisation de peuplement, le peuple Kanak qui lutte pour son autodétermination devenait de plus en plus en minorité sur ses propres terres. Les indépendantistes kanaks ont réussi à faire intégrer dans les Accords de Nouméa le gel du corps électoral.* » Mais si malgré ce gel les Kanak restent pour l'heure minoritaires, le 2<sup>e</sup> référendum d'octobre 2020 a vu une avancée significative du vote indépendantiste (46,7 % pour la pleine souveraineté) et une forte mobilisation de la jeunesse, faisant craindre au pouvoir colonial une victoire des indépendantistes lors du 3<sup>e</sup> référendum prévu par les accords de Nouméa. Ce qui a conduit ce

dernier à précipiter son organisation en décembre 2021, en pleine crise covid, en l'imposant unilatéralement aux forces indépendantistes qui ont appelé à son boycott. Un boycott massivement suivi et qui invalident de fait ses résultats.

Dès la sortie de la première réunion, le Front de libération kanak (FLNKS) a expliqué que les questions à l'ordre du jour n'étaient pas sa priorité n'étant pas mandaté pour les aborder à ce stade des discussions et qu'il avait rappelé à la cheffe du gouvernement « l'histoire chaotique des relations entre la France et le peuple kanak », depuis la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, le 24 septembre 1853. Il entendait ainsi faire savoir que ce n'était pas au gouvernement à fixer l'agenda ni les thèmes de discussions. Il n'a fait aucune déclaration officielle, réservant à ses militants la teneur des discussions et des réponses à donner. Mais dans un discours au comité directeur du Mouvement d'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, le 22 avril, son président Daniel Goa prévient : « *Le processus de décolonisation et l'accession à notre souveraineté se discuteront ici en Nouvelle-Calédonie. L'avenir se passera en Nouvelle-Calédonie, car l'ouverture du corps électoral va*

*nous contraindre à réagir. Si on nous impose à nouveau ce déséquilibre électoral pour éteindre l'expression de notre vision politique, nous choisirons alors un tout autre mode d'expression pour exister et aboutir à notre souveraineté. L'avènement d'un corps électoral ouvert que l'Etat s'engage à rétablir ne nous donnera pas le choix que d'agir, et nous faire envisager des solutions irréversibles au risque que plus aucune élection ne se tiendra dans ce pays avec ce nouveau corps électoral.* »

Dans ce combat pour son droit à l'autodétermination, le peuple kanak peut compter sur le soutien de notre parti et du mouvement de solidarité avec la Kanaky qui envisage d'ores et déjà des initiatives en appui aux exigences inaliénables du peuple kanak. ★

1. En 2021, pour pouvoir voter aux élections provinciales et aux référendums, un citoyen français métropolitain, des îles du Pacifique ou originaire d'un autre pays, devait pouvoir justifier d'une durée de vingt ans de domicile continu en Nouvelle-Calédonie au plus tard au 31 décembre 2014. C'est cette condition notamment que Darmanin entend modifier quand il parle de « dégel » du corps électoral.  
2. L'intégralité du communiqué est disponible sur notre site.

## Elections territoriales en Polynésie française

## Victoire des indépendantistes

Les 16 et 30 avril se sont déroulées les élections territoriales polynésiennes en vue d'élire les 57 représentants de l'Assemblée de la Polynésie française. En obtenant 44,3 % des voix, le parti indépendantiste Tavini huiraatira a remporté le second tour des élections, lundi 1er mai, devant les autonomistes. La participation au scrutin a été de 70 %, ce qui est loin d'être négligeable si on la compare à la dernière élection présidentielle française qui avait vu des taux d'abstention record dans ce territoire (69 % au 1er tour et 58 % au second tour). Un succès salué notamment en Kanaky. Pour le président de l'Union calédonienne ces élections montrent que « le système colonial se fissure » et que « la voie du colonialisme ne peut plus être celle qui demeure ». Jusqu'à présent, la France a toujours refusé d'organiser un référendum d'autodétermination, profitant de la faiblesse des organisations indépendantistes dépendantes d'alliances lorsqu'elles étaient au pouvoir entre 2004 et 2013. C'est la première fois que les indépendantistes disposent d'une majorité solide à la tête de la Polynésie

et cette élection intervient au moment où s'ouvrent des discussions sur l'avenir de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie. Une situation qui pourrait entraîner une radicalisation des militants indépendantistes désireux de rompre les ponts avec la France rapidement, même si le dirigeant du Tavini, le député Moetai Brotherson, qui siège actuellement à l'Assemblée nationale dans les rangs de la NUPES, et qui devrait être élu président de la Polynésie française à la mi-mai, reste prudent. Pour lui, l'indépendance ce n'est pas pour tout de suite. Lors de sa campagne, il s'est prononcé pour la tenue d'un référendum « dans dix à quinze ans ». Sa priorité, ce sont les problèmes économiques et sociaux : mise en place de politiques publiques en faveur des plus défavorisés, lutte contre la vie chère, refonte de la fiscalité particulièrement injuste et inégalitaire. Depuis trente ans, les conditions de vie et de travail des Polynésiens n'ont cessé de se dégrader et elles se sont considérablement aggravées lors de la crise du covid, le tourisme étant la principale ressource économique du territoire. Toutes les compétences

économiques et sociales relevant du territoire, c'est donc au gouvernement local qu'il revient de prendre les mesures pour une redistribution plus égalitaire. Autre préoccupation majeure pour les Polynésiens et le Tavini : l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Un combat dans lequel Moetai Brotherson s'est particulièrement impliqué en portant une proposition de loi visant à une meilleure reconnaissance des préjudices liés à ces essais. Une question particulièrement sensible alors que la Caisse de prévoyance sociale (CPS) est très largement déficitaire et ce depuis de nombreuses années. Le gouvernement autonomiste avait fait de l'apurement des comptes sociaux sa priorité et comptait sur l'aide de la métropole pour y parvenir. C'est le premier défi que va devoir relever le nouveau gouvernement indépendantiste polynésien : obliger le gouvernement Macron à régler la « dette nucléaire » que l'Etat français doit aux Polynésiens pour avoir transformé leur territoire en champ d'expérimentation de l'arme nucléaire pendant trente ans. ★

Si l'histoire de la colonisation de la Polynésie française n'a pas revêtu la violence et la brutalité de celle imposée au peuple kanak, ses conséquences au niveau social et culturel sont bien réelles. Loin de l'image d'Epinal véhiculée par le pouvoir colonial, c'est par la force que la France a conquis ce territoire et qu'elle a imposé aux Polynésiens le Centre d'expérimentation des essais nucléaires. Rappelons que l'aspiration à l'indépendance de son pays et son opposition aux essais nucléaires ont valu à Pouvana'a Oopa, leader indépendantiste considéré par les Polynésiens comme le « père de la nation » d'être condamné en 1958 à 8 ans de réclusion criminelle et à 15 ans d'interdiction de séjour en Polynésie pour « complicité de destruction d'édifices et détention d'armes et de munitions sans autorisation ». En fait comme le démontreront les travaux de l'historien Jean-Marc Régnauld, son arrestation avait deux objectifs : éteindre les velléités indépendantistes -Pouvana'a avait fait campagne pour le Non au référendum constitutionnel de 1958- et prévenir les protestations anti-nucléaires au moment du transfert des essais du Sahara dans le Pacifique, auxquels Pouvana était opposé. Il faudra attendre 2018 pour qu'il soit réhabilité.

## « Nous soutenons la souveraineté populaire au Soudan, pas la domination de la réaction »

Depuis le 15 avril, une guerre réactionnaire oppose l'armée soudanaise, dirigée par le maréchal Al-Burhan aux Forces de soutien rapide (FSR), de son ancien allié, le général Hemetti. Ils ont combattu ensemble pour liquider le mouvement populaire qui, en 2019, a chassé le dictateur al-Bachir.

Si la capitale Khartoum est le terrain principal de leur affrontement, cette guerre touche toutes les régions de ce vaste pays de 45 millions d'habi-

tants. Un des enjeux est le contrôle des richesses du Soudan (pétrole, or, terres cultivables, ressources en eau du Nil...), qui intéressent aussi les dirigeants des Etats voisins et les grandes puissances, qui rivalisent autour du contrôle de la zone stratégique de la mer Rouge et de la Corne de l'Afrique.

Al-Burhan, issu des couches dominantes soudanaises, notamment de l'armée, a le soutien du régime militaire égyptien et de la monarchie

réactionnaire saoudienne. Cette dernière a beaucoup investi dans l'achat de terres au Soudan, pour importer des produits agricoles et du bétail. Les dirigeants des Etats arabes unis ont d'importants projets au Soudan, notamment la construction d'un port sur la mer Rouge et le lucratif commerce de l'or soudanais.

Hemetti, issu des tribus nomades du Darfour, a envoyé les FSR combattre au Yémen, aux côtés des forces armées saoudiennes et celles

des Emirats arabes unis, contre les rebelles houthistes. Il a tissé des liens internationaux, mais les puissances impérialistes occidentales se méfient de lui, en raison de ses liens avec le groupe russe Wagner.

A cela s'ajoute, pour l'impérialisme français, la crainte d'une déstabilisation du régime tchadien, du fait des liens des FSR avec des groupes rebelles tchadiens, qui le combattent. ★

### Nous publions ci-dessous des extraits de la position de la Cipoml sur la guerre au Soudan (1).

« Le peuple soudanais, organisé au sein des "forces de la liberté et du changement", était sur le point de renverser la dictature réactionnaire d'al-Béchir au printemps 2019. C'est le coup d'État du 11 avril 2019 qui a sauvé le système et la dictature. (...) Les deux meneurs du putsch étaient le général Abdel Fattah al-Burhan et Mohamed Hamdan Dagalo (Hemetti), commandant des Forces de soutien rapide (FSR). Un Conseil de souveraineté provisoire mixte militaro-civil a été formé, dirigé par Burhan.

Les Comités de résistance populaire se sont ralliés aux syndicats et n'ont pas reconnu cet accord. L'accord, dont le caractère trompeur a été rapidement dévoilé, n'a pas duré longtemps. En octobre 2021, la junte militaire, qui a renouvelé le Conseil de souveraineté provisoire en expulsant les civils par un nouveau coup d'État, a recommencé à attaquer les personnes qui n'acceptaient pas l'accord.

Les deux dirigeants du Conseil, Burhan et Hemetti, main dans la main, ont poursuivi "l'ordre de Béchir sans Béchir".

Les deux commandants, qui s'accordent sur la confiscation des richesses populaires, sont en désaccord sur le partage des richesses et l'incorporation des FSR dans l'armée.

La confrontation entre les réactionnaires au Soudan a commencé. Quelle que soit l'évolution du conflit, il est certain qu'aucune des deux parties ne sera bonne pour le peuple soudanais.

L'ONU, les impérialistes et les réactionnaires régionaux conseillent aux deux parties de faire preuve de retenue et les appellent à "parvenir à un accord national".

L'attitude de la population, qui a subi de nombreuses pertes dans les affrontements, sera déterminante. Il est impératif pour l'avenir du Soudan que le peuple et la partie des forces de la liberté et du changement, qui ont été divisées et fragmentées lors des deux coups d'État, en particulier les Comités de résistance populaire, ne se divisent pas cette fois et ne choisissent pas de soutenir l'un ou l'autre des deux chefs militaires réactionnaires. (...)

De larges pans de la population ont réalisé par leur propre expérience qu'il est impossible d'ouvrir la voie au pouvoir populaire en faisant des compromis avec les chefs de la junte et les gangs des milices.

Le mot d'ordre des résistants était : "Pas de négociations, pas de compromis, pas de partenariat !" C'est mille fois vrai.

A bas la réaction soudanaise !

Vive la lutte pour le pouvoir du peuple ! ★

Le comité de coordination de la Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes (CIPOML).

(1) Le texte complet de la déclaration est à retrouver sur notre site à l'adresse <https://www.pcof.net/communiquede-la-cipoml-sur-la-situation-au-soudan/>

## Ukraine

### La guerre devient « industrielle »

Le ministre de la défense ukrainienne a présenté les récentes actions de sabotage en territoire russe (1) comme les prémices de l'offensive imminente de l'armée pour reconquérir tous les territoires occupés par l'armée russe. Celle-ci se retranche en Crimée et dans le Donbass, derrière des lignes de blocs anti-chars et d'immenses champs de mines, envoie des salves de missiles sur des villes et des civils, ajoutant des destructions aux destructions et enrôlant à tout va des jeunes pour servir de « chair à canon ».

Avec ou sans offensive et contre-offensive, la guerre « devient de plus en plus industrielle », comme le dit le commissaire européen au marché intérieur, T. Breton. Il fait la tournée des capitales de l'UE, avec des promesses de financements européens pour les industries de guerre. Il s'agit de fournir l'Ukraine en obus et munitions – un million d'obus de gros calibre ont été utilisés en un an, par l'Ukraine – et de reconstituer rapidement les stocks de matériels militaires des armées des Etats de l'UE. Il répète le nouveau catéchisme de l'UE : « nos industriels doivent passer

au stade de l'économie de guerre », proposant de les financer à hauteur de 40, voire 60 %, de leurs investissements et leur promettant de lever les « obstacles réglementaires » pour produire, y compris la nuit, même si la législation de certains pays, comme l'Italie, ne le permet pas.

L'UE est de plus en plus engagée dans un processus de militarisation de l'économie qui profite aux monopoles d'armements des principales puissances impérialistes, un phénomène dangereux et très coûteux que la guerre en Ukraine a accéléré.

« La guerre a accéléré le rapprochement de l'Ukraine de l'UE » se réjouissent les partisans d'une intégration rapide de ce pays dans l'UE. Déjà les flux d'exportation des produits agricoles et industriels ukrainiens vont majoritairement vers les pays de l'UE, via les chemins de fer et les routes (2). La commission avait décidé la suppression de tous les droits de douane, au lendemain de la guerre, et mis en place des « corridors de solidarité » censés permettre l'exportation des céréales ukrainiennes sur tout le territoire européen (en hausse de 960 % pour

le blé), et au-delà. Sauf que les céréales ukrainiennes, produites en grande partie par de très grosses exploitations agricoles (y compris étrangères) saturent les silos des pays frontaliers (Pologne, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie), font baisser les prix et provoquent la colère des producteurs de ces pays. La commission européenne est intervenue, suite à la décision des dirigeants polonais, hongrois de bloquer les importations ukrainiennes, pour « calmer le jeu », en promettant des aides aux agriculteurs de ces pays.

Les dirigeants ukrainiens remettent sans cesse sur la table l'adhésion de l'Ukraine à l'Otan, que le sommet de l'Otan à Bucarest, en 2008, a mise dans son agenda, sans préciser de date. Si les dirigeants des pays baltes et de la Pologne en sont d'ardents partisans, les dirigeants étasuniens et allemands n'y sont pas favorables dans le contexte actuel. Macron reste plus « flou » sur cette question. Ceci dit, comme le soulignent de très nombreux responsables militaires, l'Ukraine est « membre de fait », dans la mesure où son armée utilise les armements et les procédures de

l'Otan et qu'elle est « interopérabilité ». Autrement dit, elle est dans le « camp occidental ».

Toutes les manœuvres militaires internationales qui se déroulent actuellement sont basées sur le scénario de la riposte à la guerre engagée par Poutine contre l'Ukraine. Celles qui ont lieu actuellement en Suède, avec 26 000 hommes de 14 pays, celles qui ont eu lieu en janvier en Norvège et celles qui ont lieu dans le Grand-Est de notre pays, en sont l'illustration. ★

1. Fin avril, début mai, il y a eu le déraillement de trains de marchandises, destructions de pylônes électriques, sur le territoire russe, près de la frontière et l'incendie de cuves de produits pétroliers en Crimée. L'affaire des drones abattus au-dessus du Kremlin semble davantage une opération de propagande russe sur la volonté des USA et de leurs alliés de frapper le cœur du régime.

2. 53,6 % des exportations ukrainiennes sont à destination de l'UE (elles étaient de 39,1 % en 2021). La commission a également supprimé les quotas de licences accordées aux chauffeurs ukrainiens sur le territoire de l'UE, qui assurent les importations et les exportations. La part des exportations maritimes à partir des ports de la mer Noire a fortement chuté.

## Tunisie

## Rejeter l'arbitraire et les règlements de compte

**L'**arrestation du dirigeant du mouvement islamiste Ennahda par le régime de plus en plus fascisant de Kaïs Saïed marque une nouvelle étape dans la répression de toute forme d'opposition. Les interpellations se succèdent, les locaux de plusieurs partis sont investis par la police.

Le Parti des Travailleurs de Tunisie explique dans un texte détaillé les raisons pour lesquelles il condamne fermement cette politique et les fausses raisons mises en avant par le régime pour essayer de la justifier. Nous en publions ci dessous de larges extraits. « Ce que vit notre pays aujourd'hui quant aux arrestations dans les rangs de l'opposition et des militants politiques, dont la dernière en date est celle du chef du "Mouvement Ennahda" pour complot contre la sûreté de l'Etat (...) ne peut être compris que dans son contexte. En effet, la justification présentée par les autorités n'est que tromperie, qui exploite le ressentiment de larges segments du peuple tunisien contre le mouvement Ennahda, surtout contre Ghannouchi, pour faire passer un projet qui n'est pas moins dangereux que celui des islamistes, sinon plus dangereux dans certains de ses aspects et dimensions (...)

**Nous vivons en effet un nouvel épisode de conflit au sein de la droite qui domine la scène**

**politique entre son aile populiste d'extrême droite qui monopolise le pouvoir depuis le coup d'État du 25 juillet 2021, d'une part, et son aile islamiste, dirigée par le "Mouvement Ennahda", qui n'est pas moins extrémiste qu'elle, d'autre part.**

Le "Mouvement Ennahda" a grandement contribué à faire venir Kaïs Saïed, qui partageait la même idéologie conservatrice et obscurantiste, au palais de Carthage. Cependant, la lune de miel n'a pas duré longtemps entre les deux principales ailes du régime, car des conflits et des disputes ont éclaté, non pas sur les intérêts du peuple et ses problèmes brûlants à l'heure où l'épidémie de Covid-19 s'intensifiait, mais plutôt sur les positions à conquérir, et la monopolisation du pouvoir de prise de décision.

(...) Notre affirmation que l'arrestation du chef du "Mouvement Ennahda", la fermeture de son siège central et l'interdiction des réunions dans tous ses bureaux régionaux et au siège du "Front du Salut" dans la capitale, s'inscrit dans le cadre de la liquidation des opposants politiques et procède à l'élimination progressive de la scène de toute opposition politique, civile ou syndicale, par l'utilisation des appareils de l'État et d'une magistrature obéissante

capable d'exécuter des instructions injustes. (...) Kaïs Saïed s'est consacré, étape par étape, à annuler le principal acquis de la révolution tunisienne, qui est la liberté, et à ramener le pays au carré de la tyrannie d'une manière plus misérable qu'auparavant.

(...) Cependant, cette position qui est la nôtre n'absout en rien le "Mouvement Ennahda" des crimes qu'il a commis avec ceux qui ont gouverné avec lui aux dépens du peuple et de la nation. Le parti des Travailleurs en a parlé plus d'une fois, et personne ne peut nous donner de leçons à cet égard. »

*Revenant sur le bilan des années durant lesquelles Ennahda a gouverné le pays, le parti rappelle :*

« Les assassinats des symboles politiques de la gauche (les deux martyrs, Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi), tous deux leaders du Front populaire. (...) Tout cela s'est déroulé sous le règne du "Mouvement Ennahda" et ses alliés, qui a ouvert la voie, en l'absence d'un mouvement révolutionnaire fort et influent capable de prendre le pouvoir pour réaliser les objectifs de la révolution et changer radicalement le système en place, pour que le populisme incarné par Kaïs Saïed arrive au pouvoir, armé d'un certain nombre de slogans démagogiques.

## Vers une vraie alternative pour sauver le pays et le peuple

Quiconque veut ne pas revenir à l'avant 25 juillet 2021 et débarrasser la société du "Mouvement Ennahda" et de la droite réactionnaire en général, doit mener aujourd'hui la lutte contre le régime populiste autoritaire de Kaïs Saïed, se basant sur un programme patriotique, démocratique, populaire et progressiste capable d'unir le peuple autour de lui. (...) Cela exige des forces démocratiques révolutionnaires et progressistes qu'elles redoublent d'efforts pour travailler parmi les masses et les éduquer, en les convainquant surtout qu'elles sont capables de tracer une voie indépendante qui les débarrassera du populisme, d'une part, et les protégera du retour du système d'avant le 25 juillet 2021 et d'avant le 14 janvier 2011, d'autre part. En fin de compte, il ne fait aucun doute que la réalisation de cet objectif nécessite de toute urgence que les forces démocratiques révolutionnaires et progressistes se rassemblent autour d'un programme commun et avec des formes d'organisation appropriées. » ★

## Palestine

## Mort d'un prisonnier palestinien en grève de la faim

**L**e mardi 2 mai, Khader Adnan décédait à l'isolement dans la prison de Ramle en Israël après 86 jours de grève de la faim. Et ce décès est symbolique à plus d'un titre. Ce prisonnier de 45 ans était un haut responsable du Jihad Islamique et avait déjà été emprisonné 12 fois pour un total de huit ans et effec-tué cinq grèves de la faim pour protester contre ses conditions de détention et les exactions de l'occupant devenant ainsi un des porte-parole du mouvement de résistance des prisonniers. Il avait cessé de s'alimenter le 2 février dernier pour dénoncer sa récente mise en détention administrative (c'est-à-dire arbitraire et hors du système judiciaire). Mais c'est aussi le premier prisonnier palestinien à succomber en détention d'une grève de la faim. Cette tragique première est à mettre en parallèle avec le durcissement de la répression envers les Palestiniens depuis l'installation du nouveau gouvernement de Netanyahu qui fait la part belle à des fascistes et racistes.

En particulier Ben Gvir, le ministre de la sécurité nationale avait incité à durcir le traitement infligé aux prisonniers palestiniens, et dans le cas

de Khader Adnan, alors que son état de santé était critique, les autorités pénitentiaires israéliennes ont refusé son transfert à l'hôpital et toute visite de ses proches. La mort de Kader Adnan a provoqué une vague de colère chez les Palestiniens, toujours plus sous la pression des colons et de la répression de l'occupant, qui la considèrent comme l'assassinat d'un militant symbolique de leur résistance. Immédiatement après son annonce, les prisonniers palestiniens ont annoncé initier une grève de la faim dès que le deuil serait passé, une grève générale a eu lieu en Cis-jordanie et des échanges de tirs et de roquettes ont eu lieu à Gaza. Et depuis, si un cessez-le-feu a été instauré à Gaza, les Palestiniens continuent d'être réprimés et assassinés sous prétexte de lutte anti-terroriste. Comme de plus en plus souvent depuis le début de l'année, ils sont victimes des raids de l'armée, pendant lesquels un adolescent de 17 ans dans un camp de réfugiés ainsi une mère et ses deux filles à Naplouse ont été tués en quelques jours. Le dimanche 7 mai, les forces armées israéliennes ont détruit une école primaire d'un village du sud

de la Cisjordanie occupée, dont la construction avait été jugée « illégale » et « dangereuse » par une décision de justice israélienne. Une démolition dénoncée par la partie palestinienne mais aussi par la représentation de l'Union européenne auprès des Palestiniens, qui a financé la structure et a exhorté Israël à « respecter le droit des enfants à l'éducation ».

Mais ils sont aussi la cible de colons désormais déchaînés, soutenus et encouragés par le gouvernement qui vient encore d'assouplir, par la main de Ben Gvir, encore lui, les règles de port d'arme et de délivrer un nombre record de permis malgré le pogrom de Huwara en février et les agressions parfois mortelles qui se multiplient.

## Il y a 75 ans, la Nakba

Ces événements interviennent quelques jours avant le soixante-quinzième anniversaire de la Nakba. Ce 15 mai, les Palestiniens du monde entier se souviennent de la « grande catastrophe » de 1948 au cours de laquelle ils ont été expulsés de leur terre. Lors d'une action planifiée, des milices sionistes suivies par l'Etat

israélien avaient alors détruit 531 villes et villages, massacrant des milliers de Palestiniens et poussant 800 000 hommes, femmes et enfants vers l'exil. Aujourd'hui, cette commémoration revêt une importance d'autant plus grande que le peuple palestinien est victime d'une politique d'apartheid de plus en plus étouffante, que l'extrême droite au gouvernement pousse à l'annexion pure et simple de la Cisjordanie et suggère de se débarrasser des Palestiniens. Cet événement a toujours été l'occasion d'un soutien international au combat du peuple Palestinien pour ses droits nationaux et celui-ci en a plus que jamais besoin. Des événements et manifestations auront lieu à Strasbourg et Lyon notamment, ainsi qu'à Paris avec une manifestation le samedi 13 mai et une grande soirée « Justice pour la Palestine » avec table-ronde et concert le 14 mai à la Marbrerie de Montreuil.

L'agenda des différents événements en commémoration de la Nakba est disponible sur le site de l'Association France-Palestine Solidarité : [www.france-palestine.org/](http://www.france-palestine.org/)-Agenda-global-★

## La Chine en puissance médiatrice ?

Ces dernières semaines, les dirigeants de la Chine ont multiplié les initiatives diplomatiques internationales. Après l'organisation à Pékin d'une rencontre entre les dirigeants iraniens et saoudiens ( ), qui témoigne du poids grandissant de l'impérialisme chinois au Moyen-Orient, Xi Jinping s'est rendu à Moscou, fin mars, pour à la fois renforcer la coopération entre la Chine et la Russie, assurer Poutine de son soutien politique contre les puissances impérialistes occidentales, tout en montrant que, dans le rapport de force avec la Russie, c'était dorénavant la Chine qui domine. Puis, Macron, accompagné par U. Van den Leyen, présidente de la Commission européenne, se sont rendus à Pékin (du 5 au 7 avril) pour notamment demander à Xi Jinping de ne pas livrer d'armes à Poutine, d'intervenir comme médiateur dans la guerre d'Ukraine, et d'obtenir quelques garanties économiques pour les monopoles européens. Quelques jours plus tard, Xi Jinping s'est entretenu « pendant plus d'une heure » avec Zelensky, et dans la foulée, le dirigeant ukrainien a décidé l'envoi d'un ambassadeur es qualités à Pékin ( ). Les dirigeants chinois ont aussi décidé d'envoyer un haut responsable en Europe, pour s'entretenir avec différents acteurs de cette guerre et pour travailler à

une solution à ce que Pékin appelle « la crise ukrainienne », avec comme guide, le plan en douze points ( ) que les dirigeants occidentaux ont balayé comme n'étant pas un « plan de paix » parce qu'il ne dit pas clairement qu'il faut, avant tout, le retrait des troupes russes de tout le territoire ukrainien. Cela dit, les dernières initiatives chinoises ont été « saluées » par la diplomatie étasunienne et européenne. En tout cas, les dirigeants chinois s'imposent comme partie prenante des discussions et négociations autour de la guerre d'Ukraine, qui se mène en Europe.

La Chine déploie également sa diplomatie en Amérique latine. Xi Jinping a reçu Lula qui partage la nécessité d'instaurer un nouvel ordre mondial qui ne serait pas dominé par les puissances occidentales, notamment l'impérialisme US. Les échanges économiques libellés en yuan et en devises locales, qui contournent la suprématie du dollar pour les échanges internationaux prennent également de l'ampleur.

A l'évidence, les dirigeants chinois mènent une intense activité diplomatique, et pas seulement économique. Cette dernière s'est développée pendant des années à travers les « routes de la soie » qui concernent tous les continents, y compris l'Afrique, l'Asie... Elles ren-

## Turquie

(A partir des comptes rendus du journal Evrensel)

Cette journée internationale d'unité, de lutte et de solidarité de la classe ouvrière a été célébrée par des rassemblements de masse dans des dizaines de villes à travers le pays. La crise économique, les mauvaises conditions de travail, la répression et la proximité des élections présidentielles et législatives du 14 mai ont dominé les rassemblements du 1er mai en Turquie.

Dans la plupart des manifestations, on pouvait lire sur les banderoles ou entendre dans les slogans les critiques et les réactions contre le gou-

vernement de l'AKP, qui a interdit les grèves, a condamné les travailleurs à des salaires de misère et les retraités à des pensions inférieures au seuil de pauvreté. Il a aussi empêché les travailleurs de se syndiquer dans les usines et a facilité le licenciement sans droits.

« Que ce 1<sup>er</sup> Mai soit le dernier avec des interdictions et l'oppression » est un espoir qui animait les millions de manifestants dans tout le pays.

En effet, le 14 mai prochain le résultat des élections peut décider de la défaite d'Erdogan, de la fin du « pou-

Suite de la p. 16 ●●● interdits, l'activité politique des néo-patriotes empoisonnent les réseaux sociaux et le vivre-ensemble avec des menaces de mort proférées contre ceux qu'ils qualifient "d'apatrides". Ces "super-citoyens" peuvent manifester publiquement pour soutenir l'action politique du président de la Transition et menacer impunément ceux qui se montrent critiques vis-à-vis de la gouvernance et de la gestion de la crise sécuritaire. L'adoption, le 13 avril 2023, d'un décret portant mobi-

lisation générale et mise en garde n'est nullement pour rassurer quant au risque de violation des droits et libertés des citoyens, sous couvert de la lutte contre le terrorisme. »

Mais les organisations syndicales, démocratiques et révolutionnaires dans lesquelles militent activement nos camarades du PCR (Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque) ne se laissent pas impressionner. A l'occasion du 1er mai, l'UAS a resserré son unité et a appelé à la mobilisation autour d'une plate-

### L'activisme de Macron irrite ses « alliés »

Dans le domaine de la politique internationale, domaine « réservé » dans le système présidentiel de la 5<sup>e</sup> République, Macron singe De Gaulle et Mitterrand, avec l'arrogance et la volonté de provocation en plus. Avec Poutine, il s'était fait fort d'engager un dialogue direct, avec la prétention de pouvoir influencer ses décisions. A quelques jours de l'invasion de l'Ukraine, il proclamait encore qu'elle n'aurait pas lieu.

En se rendant en Chine, du 5 au 7 avril dernier, avec U. van den Leyen et 56 dirigeants de monopoles français ayant des intérêts en Chine, il prétendait « parler au nom de l'Europe ». Mais c'est sa vision qu'il a développée, allant jusqu'à s'engager sur la question de l'attitude vis-à-vis du problème de Taïwan. Dans un entretien dans l'avion de retour, il a notamment dit : « La pire des choses sur ce sujet serait de penser que nous Européens, devrions être suivistes et nous adapter au rythme américain et à une sur-réaction chinoise ». La « pensée complexe » de Macron a immédiatement provoqué des condamnations en Europe, aux USA, à Taïwan... sur le thème, « Macron met sur le même plan les USA et la Chine ». Un dirigeant étasunien a décoché une pique imparable : « Quand Macron a joué à la superpuissance et a envoyé des troupes en Afrique pour combattre les terroristes, il n'a même pas pu les faire parvenir là bas : on a dû les transporter par avion, à l'aller et au retour ». Il est venu rappeler qu'entre puissances impérialistes, c'est la loi du plus fort qui s'impose. Pour nous, la première chose que Macron devrait faire, ce serait de sortir la France de l'Otan et d'arrêter de participer à alimenter la guerre en Ukraine.

contrent des difficultés liées à la fois aux conséquences de l'épidémie de covid, dans ces pays et en Chine même où elle a, pendant un temps, quasiment mis à l'arrêt l'économie. A cela viennent s'ajouter les très fortes pressions de l'impérialisme US sur les gouvernements des différents Etats intéressés par ces «

routes », pour les dissuader, et un certain nombre de résistances des populations, notamment en Afrique, aux pratiques de contrôle des terres, avec des expropriations forcées de paysans.

Autrement dit, la médiation de l'impérialisme chinois est avant tout au service de ses intérêts. ★

voir d'un seul homme et d'un seul parti » qui, depuis 21 ans, dirigent le pays par la démagogie, la fraude, le mensonge et l'arbitraire le plus total. La hausse vertigineuse des prix, la répression et les détentions arbitraires, notamment celles, récentes, de 20 journalistes kurdes, ont été largement dénoncées dans tous les rassemblements.

Les slogans les plus repris : "Les hausses de prix ont dépassé la viande, ils ont touché l'os", "Pomme de terre, oignon, bye bye Erdogan" (1), "Une voix pour qu'Erdogan parte,

une voix pour que ma marmite bout". A Gebze, une ville industrielle voisine d'Istanbul, les travailleurs ont déclaré dans un communiqué : « Nous donnerons notre réponse dans les urnes au gouvernement qui interdit nos grèves, nous appauvrit et ferme les yeux sur les meurtres de travailleurs ». ★

(1) Ce slogan est une réponse à Erdogan qui se vantait de la fabrication d'une voiture à 90 % turque et raillait ses opposants qui se plaignaient du prix des oignons et des pommes de terre.

forme en 59 points articulés en 5 grands chapitres concernant la sécurité des populations sur l'ensemble du territoire, la lutte contre la vie chère, l'accès au logement et à la terre, le respect et l'élargissement des libertés individuelles et collectives et la promotion du travail décent, l'assainissement de la gestion des ressources nationales et la lutte pour une véritable souveraineté nationale. Comme l'indique la déclaration de l'UAS, les travailleurs et les peuples « mènent partout des luttes mul-

tiformes et remettent ouvertement en cause le néo-colonialisme et ses manifestations telles que le franc CFA, les bases et les troupes militaires étrangères. Les campagnes menées par des organisations progressistes et révolutionnaires (dont l'UAS) depuis des décennies, ont développé un fort sentiment anti-impérialiste au sein des populations qui a favorisé l'expulsion des troupes françaises du Mali et du Burkina Faso ». Nous leur apportons notre total soutien. ★

# Le 1<sup>er</sup> mai dans le monde

Le Premier mai est la journée internationale de lutte des ouvriers, des travailleurs et des peuples, pour leurs droits, leurs exigences sociales et politiques de l'heure, leurs aspirations et leurs combats démocratiques, anti-impérialistes révolutionnaires, et – pour les communistes – c'est aussi l'occasion de brandir le drapeau de la révolution et du socialisme.

L'ampleur des manifestations et des rassemblements, dans les pays où le 1er Mai est « toléré » par la bourgeoisie est un signe du niveau de la lutte de classe. Dans de nombreux pays, et ils sont de plus en plus nombreux, la guerre, les conflits, empêchent les travailleurs d'exercer ce droit. C'est

notamment le cas en Russie, où le régime a annulé toutes les manifestations.

Cette année, les manifestations dans les pays d'Europe se sont inscrites dans le contexte de grèves pour l'augmentation des salaires, comme c'est le cas en Allemagne, au Royaume-Uni, en réponse à la hausse des prix ; en Grèce, les manifestations du 1er mai ont exprimé la forte colère contre le gouvernement réactionnaire, désigné comme responsable de l'accident de train qui a fait 57 victimes ; en Italie, c'est contre la première ministre d'extrême droite qui a choisi cette date pour aggraver la précarité des travailleurs ; en Espagne, la colère monte contre la collusion des

dirigeants syndicaux avec le gouvernement dit de gauche, au moment où ses attaques redoublent contre le système de santé, des retraites, et où l'inquiétude grandit de voir le parti d'extrême droite Vox entrer dans les exécutifs de nombreuses communes, communautés autonomes.

Dans plusieurs de ces pays, dans les discours de militants syndicalistes combattifs, dans les tracts diffusés... la solidarité avec le mouvement social et syndical en France s'est exprimée. La dénonciation de la guerre en Ukraine était également un thème présent chez les manifestants, notamment en Allemagne, avec une forte tonalité pacifiste.

En Amérique latine, les puissants

mouvements populaires qui se sont développés ces derniers mois, contre les régimes réactionnaires et leur politique néolibérale se sont exprimés avec force dans l'ampleur des manifestations ; comme au Pérou, où le rejet du gouvernement corrompu et usurpé de Dila Boluarte reste très fort ; en Equateur, où un des principaux mots d'ordre était « Lasso dehors » (le nom du président) ; en Colombie, où les exigences de changement restent très fortes. Au Brésil, c'est la hausse des salaires qui était portée par les manifestants, de même que l'exigence d'abrogation des lois fascistes, antisociales imposées par Bolsonaro. ★



## « Unissons les luttes pour les salaires à la lutte pour la révolution sociale »

La Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes (CIPOML) a publié sous ce titre, un Manifeste du 1er mai adressé aux travailleurs du monde entier. Après avoir évoqué les conséquences de la crise du système pour les classes laborieuses et les programmes de sauvetage des grands monopoles industriels et financiers qui sont mis en œuvre, ce texte – à retrouver sur notre site pcof.net – met en avant les luttes ouvrières et populaires partout dans le monde : « Dans les pays impérialistes et capitalistes les plus développés, la classe ouvrière élève la voix avec énergie, défend la sécurité sociale et ses droits et exige des changements urgents ; mais la lutte des travailleurs, des jeunes et des femmes des secteurs populaires est présente sur tous les continents. [...] La contradiction entre la classe ouvrière et la bourgeoi-

sie, le travail et le capital, s'intensifie. »

La CIPOML évoque la confrontation entre les puissances impérialistes et leurs blocs et pactes économiques et militaires : « La guerre inter-impérialiste en Ukraine en est une expression, mais ce n'est pas sa seule manifestation. Des conflits armés localisés sont en cours dans d'autres pays, des guerres commerciales, le renforcement des appareils militaires et des armées, des conflits pour le contrôle économique et politique de l'ensemble de la planète. Les luttes inter-impérialistes, en particulier celle qui oppose les États-Unis à la Chine, nous mettent en garde contre le danger d'une conflagration mondiale. » Elle rappelle que « les peuples ne peuvent pas prendre parti pour l'une ou l'autre puissance impérialiste, pour l'une ou l'autre alliance économique et politique des États capitalistes, car elles représentent toutes les intérêts des grands

monopoles internationaux, du capital financier impérialiste ».

La CIPOML qui « exprime sa solidarité avec les travailleurs et les peuples victimes de l'agression des puissances étrangères » salue notamment la lutte du peuple palestinien, et condamne « la politique criminelle du régime de Benjamin Netanyahu, le chef de l'État sioniste d'Israël ».

Ce Manifeste du 1er mai se conclut par cet appel : « Ce qui se passe dans le monde aujourd'hui, en raison de l'aggravation des problèmes et des phénomènes caractéristiques du système capitaliste, confirme une fois de plus que ce régime n'a rien de bon à offrir aux travailleurs, aux jeunes et aux peuples. C'est un régime d'exploitation des travailleurs et d'opulence pour la bourgeoisie ; c'est un système qui vit en guerre contre les peuples, afin de protéger le paradis dans lequel le grand capital se reproduit. Les travailleurs ne peuvent pas conti-

nuer à être soumis à la domination et à l'exploitation du capital. La lutte pour les revendications immédiates et les droits politiques des travailleurs et des peuples ne peut être abandonnée, elle est fondamentale pour leur propre subsistance, mais elle ne suffit pas pour atteindre l'émancipation sociale. La CIPOML appelle les travailleurs du monde entier à unir les luttes pour les salaires, pour la stabilité, pour la sécurité sociale, pour la terre, pour l'eau et pour les nombreux autres problèmes qui nous affligent à la lutte pour renverser ce système d'exploitation, pour mettre fin à la domination du grand capital, à la lutte pour prendre le pouvoir, pour le triomphe de la révolution sociale et du socialisme. Seule la révolution prolétarienne mettra fin à l'exploitation capitaliste ! **Seul le pouvoir des travailleurs émancipera l'humanité tout entière !** » ★

## La guerre et l'état de guerre ne font pas taire les forces progressistes

Dans le cadre des manifestations du 1er mai, qui ont mis beaucoup de monde dans la rue, l'UAS (Unité d'Action Syndicale), qui regroupe six centrales syndicales et des syndicats autonomes, a donné son analyse de la situation du pays. Les travailleurs et le peuple burkinabè paient le prix fort d'un désastre économique, d'une grave crise sécuritaire et d'une dangereuse remise en cause des libertés démocratiques et syndicales.

40 % du territoire national est occupé par les groupes armés terroristes (GAT) qui multiplient les attaques contre les militaires des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et contre leurs supplétifs civils, les VDP (Volontaires pour la Défense

de la Patrie). Souvent utilisés comme tampons entre les FDS et les GAT, ces derniers sont particulièrement exposés. Victimes des terroristes, les populations civiles sont également exposées aux représailles des militaires lorsqu'elles sont accusées de complicité avec les GAT. Selon l'UAS, « en détournant les ressources mises à la disposition de l'armée, en exerçant des exactions contre les populations civiles, [des éléments de l'armée...] ont transformé les FDS en ennemis des populations et ont favorisé le recrutement de nouveaux combattants pour les groupes terroristes ». Le MBDHP (Mouvement burkinabè pour les droits de l'homme et des peuples) fait le même constat dans une interview à La Tribune du



Faso (le 13 avril 2023) où Aly Sanou, son secrétaire général, dénonce les exécutions sommaires et extra-judiciaires perpétrées au nom de la lutte contre le terrorisme.

Le gouvernement issu du coup d'Etat de septembre 2022 ne tolère aucune

voix discordante : « Des médias, journalistes, leaders d'opinion et responsables d'organisation sont menacés à cause de leur prise de position sur les questions concernant la vie de la nation. Pendant que les partis politiques sont ●●● Suite p. 15